L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 39 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 16 mars 1944

Lettre d'Ottawa

LE SENATEUR FARRIS, LIBERAL, REPROCHE A M. JOHN BRACKEN D'ETRE ABSENT DE LA CHAMBRE

La véritable raison du mécontentement des libéraux contre M. Bracken, c'est que celui-ci a fait, en dehors du Québec, du parti conservateur progressiste, un sérieux concurrent des libéraux. —Un comité spécial trouve que les députés parlent trop à la Chambre.—Le député de Laval-Deux-Montagnes soutient la véritable attitude au sujet du divorce.—La Chambre ajournera le 31 du mois.

Ottawa.—Il est évident que l'absence, à la Chambre des communes, de M. John Bracken, leader du Parti conservateur progressiste, ennuie fort les libéraux. Depuis le commencement de la session, c'est, en effet, la troisième fois que M. Bracken est attaqué à ce sujet.

Le premier ministre King donna lui-même le ton. Lorsqu'il prit la parole au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, il reprocha à M. Bracken de ne pas se faire élire député afin de pouvoir venir diriger, à la Chambre des communes, l'Opposition. Non seulement les membres de la Chambre, mais toute la population, disait-il à cette occasion, désire voir M. John Bracken, en personne, au sein de cette Chambre, s'il doit rester chef de son parti. La manière d'agir de M. Bracken, selon le premier ministre, nous écartait des principes du gouvernement responsable et représentatif. M. King se demandait alors ce qu'il adviendrait de nos institutions parlementaires, si nous substituions aux personnes qui devraient être à la Chambre des communes ou au parlement une forme quelconque de direction donnée par un chef absent.

Il y a trois semaines, quand il proposa de supprimer la séance du mercredi à la Chambre, le premier ministre revint sur le même sujet. Voici maintenant que le Sénat s'en mêle. Le sénateur J. W. de B. Farris, libéral de la Colombie-britannique, a repris la thèse de M. King. Tout en se défendant de prononcer un discours politique, il en a fait un de quatre-vingt minutes contre M. Bracken.

Pendant la première moitié, il lui a reproché d'avoir assumé la direction du Parti conservateur progressiste, sans tenter, comme il croyait que c'était son devoir, d'obtenir un siège à la Chambre des communes, pour y remplir la fonction de chef de l'Opposition, revenant de droit au leader du parti qui la constitue. Le sénateur Farris a prétendu que, en ne se faisant pas élire député pour remplir lui-même le poste de leader de l'Opposition—ce qui était un de ses devoirs à titre de chef du parti qui constituait l'Opposition à la Chambre des communes—M. Bracken s'écartait de la meilleure tradition constitutionnelle, minait le gouvernement parlementaire et travaillait contre l'intérêt public.

Dans la seconde partie de son discours, qui a bien pris quarante minutes, le sénateur Farris a critiqué les deux derniers discours prononcés par M. Bracken, l'un à Québec et l'autre à Ottawa.

Il n'y a pas de doute que, d'après la meilleure tradition constitutionnelle, le chef du parti qui forme l'Opposition officielle à la Chambre des communes doit prendre le plus tôt possible les moyens d'exercer par lui-même, à la Chambre, le rôle de leader de l'Opposition, en se faisant élire député. Autrement ce qui arrive, c'est que le chef du parti qui constitue l'Opposition doit déléguer un autre pour exercer ses fonctions de leader de l'Opposition à la Chambre des communes. Ce délégué n'a pas l'autorité suprême. Il doit nécessairement consulter son chef sur l'attitude que le parti doit prendre à la Chambre. Le résultat est que la direction de l'Opposition est faite, en réalité, par quelqu'un qui n'a pas le droit de participer aux délibérations de la Chambre, parce qu'il n'est pas député, et qui, néanmoins y prend part, parce que le leader de l'Opposition doit le consulter et prendre de lui ses ordres. Eriger en système une pareille situation, c'est s'écarter de la meilleure tradition constitutionnelle et miner le gouvernement responsable.

UNE SUGGESTION

Mais, en justice, pour M. Bracken, il faut dire que ce n'est pas son intention d'ériger la présente situation en système. En théorie, le sénateur Farris a raison. Mais, ce que nous ne comprenons pas, c'est que notre démocratie parlementaire ne pourvoit pas à la correction de cette situation.

S'il est d'une si grande importance que celui qui est le chef du parti qui forme l'Opposition officielle soit en Chambre pour exercer par lui-même le rôle, qui lui revient, de leader de l'Opposition, pourquoi ne prend-on pas les moyens pour que, quand quelqu'un qui n'est pas député est choisi, entre deux élections générales, chef du parti qui constitue l'Opposition officielle, celui-ci puisse être élu immédiatement sans contestation dans une circonscription détenue par le même parti?

Tel que le régime fonctionne en ce moment, celui qui, entre deux élections générales, est choisi chef du parti qui forme l'Opposition officielle, doit d'abord subir une élection dans laquelle ses adversaires politiques prennent tous les moyens de le battre. Ce faisant, ils travaillent précisément à priver la Chambre des communes d'avoir, à la prochaine session, comme leader de l'Opposition, ce qu'ils jugent essentiel au bon fonctionnement de notre gouvernement responsable et représentatif, le chef du parti qui forme l'Opposition officielle. Il y a là une contradiction.

Au fond, cette thèse de bon gouvernement n'est pas la principale raison de l'attaque dirigée par le sénateur Farris contre M. Bracken. Des considérations d'ordre politique inspirent les libéraux. C'est ce que tout esprit impartial, observateur de la politique canadienne doit reconnaître.

On en veut à M. Bracken, parce qu'il a employé les quinze mois environ qui se sont écoulés depuis qu'il a été élu chef du Parti conservateur progressiste, à relever ce dernier. Quoi que nous pensions de la politique de ce groupe, il faut reconnaître que M. Bracken en a fait un concurrent dangereux du parti libéral partout où ce dernier régnait en roi et maître depuis près de dix ans, si nous faisons exception de la province de Québec, où le parti conservateur progressiste n'a pu se relever. Si M. Bracken s'était immédiatement fait élire député, il aurait dû siéger à la Chambre des communes. Pendant ce temps, il n'aurait pas pu travailler à l'organisation de son parti, à se faire connaître et à exposer ses idées, d'un bout à l'autre du pays. Voilà la principale raison du mécontentement des libéraux contre l'absence de M. Bracken à la Chambre des communes.

UNE ERREUR

Les libéraux peuvent s'accuser d'être responsables, en bonne partie, de la réorganisation du Parti conservateur progressiste sous la direction de M. Bracken.

En 1942, lorsque M. Arthur Meighen, choisi chef du Parti conservateur, se présenta dans York-

(suite à la dernière page)

Un hommage aux mères canadiennes

La Société Saint Jean-Baptiste de Québec prenait, il y a trois ans, l'initiative d'une "Semaine de Fierté Nationale". Devant le succès de cette organisation, elle rêva d'en étendre les bienfaits à tous les groupements français du Canada et des Etats-Unis. Avec une louable abnégation, elle se remit de ce soin au Comité de la Survivance française, se réservant d'organiser la Semaine dans le diocèse de Québec.

Grandiose il y a deux ans, la manifestation se ressentit l'an dernier de la campagne de souscription en faveur de l'Acadie. Les énergies étant accaparées par ce mouvement, la "Semaine", consacrée à la glorification de nos grands explorateurs, faillit passer inaperçue. Cette année, la Société Saint Jean-Baptiste et le Comité de la Survivance entendent bien lui redonner tout son éclat et lui faire porter les fruits qu'elle avait produits, il y a deux ans.

La date en est fixée: 19-25 mars, mois consacré à Saint-Joseph, l'un des patrons du Canada français, mois qui évoque le souvenir des saints martyrs canadiens. Le thème est d'actualité, en un moment où l'on arrache la femme au foyer et où l'on parle d'immigration massive comme moyen de peupler le Canada. En glorifiant la femme canadienne, nous entendons rappeler cette vérité fondamentale de notre Histoire que le Canada français s'est édifié autour du foyer, dont la femme est l'âme et la gardienne.

La Société Saint Jean-Baptiste de Québec a compris cette constante de notre Histoire selon une formule chère à monsieur le chanoine Lionel Groulx. Elle a choisi comme mot d'ordre et comme point convergent de son travail patriotique cette année la belle formule que l'on peut voir affichée un peu partout: "Sauvons la famille par l'éducation". C'est dire que la "Semaine" s'intègre dans le labeur général de la Société Saint Jean-Baptiste pour cette année. Il faudra qu'elle entre dans la tête et le coeur de chacun et de chacune des nôtres si nous voulons survivre.

Une race humaine est faite d'abord d'hommes. On ne bâtit pas l'avenir d'un peuple simplement en élevant des chiens ou des perroquets ou en manipulant de l'or. C'est une vérité de la Palice. Mais ce sont ces vérités-là que l'on méconnaît le plus ordinairement. La solution première à nos problèmes nationaux n'est pas dans les parlements ni sur les champs de batailles. C'est autour d'un berceau qu'il la faut chercher, dans le rayonnement du petit être qui sourit à la vie et qui tient entre ses mains potelées ce qui est essentiel à un peuple: son avenir.

Comment sauver la Famille? La Saint-Jean-Baptiste l'indique nettement: par l'éducation. Le numéro de mars de "Chez-Nous", sera consacré tout entier au problème familial. Nous ne verrons l'importance et nous pourrons méditer sur les problèmes qu'il pose à son tour dans différents ordres de réalité: problème de la santé, du salaire, du logement, de l'instruction, de la formation, etc. . .

Au-dessus de ces considérations pratiques, horriblement pratiques, une grande figure planera: celle de la femme canadienne. Nous allons l'exalter, mais à la façon des rudes gars de chez-nous. Pas avec des discours bien fignolés, ni avec des considérations savantasses ou artisico-littéraires sur la noblesse de sa mission et la grandeur de sa vocation. Mais en lui préparant des continuatrices et en réclamant très fort pour les mères d'aujourd'hui et celles de demain des conditions de vie qui tablent sur la famille, sur l'être humain, non sur la piastre et le veau d'or.

Le travail de propagande est commencé par la diffusion à quinze mille copies du calendrier de la Survivance française, par la publication des commentaires de monsieur l'abbé Tessier sur le thème du calendrier: "La femme dans l'Histoire du Canada". Le Comité de la Survivance a encore trois mille exemplaires de cette brochure riche d'idées sur le rôle de la femme dans l'Histoire et la vie de notre peuple. Elle est en vente à prix modique au secrétariat du Comité.

Le mot d'ordre est lancé. A chacun de le mettre en pratique, d'apporter sa part d'idées de "Réalisation" pour que la "Semaine de la Fierté nationale 1944" marque une date dans l'existence de notre peuple, un retour aux préoccupations fondamentales des ancêtres: la terre, le foyer, l'école et l'église. La terre et le foyer qui donnent vie et force à l'enfant; l'école et l'église qui l'acheminent vers ses ultimes destins.

Paul-E. GOSSELIN ptre.

Autre disparu à la guerre

La liste d'hommes de Sudbury tués au front dans la campagne italienne s'allonge toujours. Le dernier à être tué est le soldat Rhéo Benoit Leblanc fils de Mme Agnès Leblanc de 254 rue Hazel. Le dernier bilan du département de la défense nationale cite la mort du soldat Leblanc, survenue le 31 janvier. Le soldat Leblanc est né à Field, il y a 21 ans. Il est allé à l'école de Field et après avoir terminé son école il est allé à Cadillac Québec où il a travaillé à la mine d'or O'Brien. Il s'est enrôlé au mois d'août, 1942 et traversa outre-mer au mois de mars l'an dernier. Le soldat Leblanc était parmi les premiers canadiens à participer à la campagne sicilienne, et traversa ensuite en Italie.

Auto retrouvé après 3 mois

Une auto disparue de North Bay il y a trois mois et recherchée par la sûreté provinciale a été trouvée. L'auto a été trouvée à Sudbury, et à un endroit qu'on aurait le moins soupçonné. . . dans un parc publique pour les autos. L'auto propriété de J.-P. Marchildon de North Bay a été volé au mois de décembre l'an dernier. Bien que la police ait recherché l'auto par toute la province on ne pouvait le retrouver. Charlie Speed, préposé au parc d'autos a commencé à s'inquéter pour savoir quand on viendrait réclamer l'auto stationnée sur le parc depuis la première semaine de janvier. L'auto avait été recueillie par la police durant une campagne pour libérer les rues d'autos le soir. Depuis, personne n'est venu réclamer l'auto. Alors Speed est allé voir la police. La police a fait enquête dans ses filières et trouva que c'était l'auto volé à North Bay au mois de décembre.

Entente entre le local 598 et l'Inco

Les autorités de la Cellule 598 de l'Union Mine, Mill and Smelter Workers Union, et l'International Nickel Co., ont signé une entente à Copper Cliff. L'entente reconnait la cellule 598 comme la seule agence collective pour 10 milles employés payés à l'heure. L'entente est déjà en vigueur. Elle établit une façon de procéder dans toute négociation sur divergence d'opinion. Toutes les conditions de travail y sont, incluant les heures de travail. On a formulé des règlements pour promotions, renvois, et embauchage après renvois. L'entente permet aussi la perception de cotisations pour l'union sur le salaire des employés, au moyen d'une entente signée. . . et résiliable par ceux qui le désirent. Elle permet aussi une discussion d'une augmentation de salaires dans six mois, si la loi le permet. L'entente est pour six mois. Un rapport plus détaillé paraitra dans ces pages la semaine prochaine.

Trappeur pincé

Arrêté pour une accusation portée il y a quelques mois, Joe Penasseym de Thor Lake est comparu devant le magistrat Willard Cooper, et a dû payer une amende de 60 dollars et les frais ou passer deux mois à l'ombre. L'accusation a été portée par le garde-chasse Charles Bibby à la suite de l'arrestation de Penassey à Sturgeon Falls au début de la semaine dernière. Le garde-chasse affirme que le trappeur indien possédait des peaux de castors illégalement. Il aurait pris l'Indien dans l'arrondissement Fréchette, près de Thor Lake. Un compagnon de Penassey a dû payer une amende, il y a quelque temps pour la même chose.

Il allait trop vite

Quand L.-P. Trotter de Little Current s'est lancé à travers Espanola à une allure de 70 milles à l'heure dans son auto, il s'est attiré bien des ennuis. La sûreté provinciale l'a arrêté et a fouillé son auto. Il y du comparaitre en cour de police à Sudbury, accusé de 37 infractions aux réglements de la vente de liqueurs. La police affirme que Trotter avait 39 bouteilles de boisson dans son auto en plus de 11 caisses de bière. La police dit aussi qu'il avait plusieurs permis de bière et de boisson qui ne lui appartenaient pas. Trotter est propriétaire du Mansion House, un hôtel de Little Current. Son procès passera devant la cour le 18 mars, à Espanola, devant le magistrat W. J. Golden, de Little Current.

Les cavaliers seront protégés

Bien qu'on soit dans un âge moderne, Sudbury a l'intention d'accorder plus de protection aux amateurs de l'équitation à Sudbury, contre la négligence des automobilistes. Voilà ce qui a été démontré en cour de police quand Harry Jones a été accusé de négligence. Il aurait mis en danger un cheval monté par Lester Eyre, du garage McLeod. Le procès de Jones a été remis au 13 mars. Eyre affirme que Jones lui avait dit après l'accident qu'il ne traverserait pas les voies du tramway pour donner le chemin à un cheval. Le cheval a été blessé aux jambes.

De la bière!

Au moins 99 acheteurs de bière à Sudbury devraient pouvoir obtenir leur ration ce mois-ci. Et ceci grâce à Louis Palmaro de Levack. 99 caisses furent transférées du coffre-fort de la cour du district de Sudbury, au magasin de liqueur pour vente. Les 99 caisses avaient été saisies par la sûreté provinciale dans un raid surprise contre le garage Palmaro au mois de février. Palmaro a dû payer une amende de $200 et les frais pour possession illégale. Il avait plaidé innocent — affirmant qu'il transportait la bière de Sudbury à Levack pour des citoyens de Levack qui ne pouvaient venir à Sudbury. Il était censé recevoir 10 cents la caisse pour ce service. La bière, toutefois a été confisquée. Maintenant les personnes qui ont fourni les coupons pour la bière tentent d'obtenir une double ration pour mars.

M. David Lewis candidat C.C.F.

Il est fortement rumeur à Sudbury que M. David Lewis soit approché pour venir se présenter candidat pour la C.C.F. dans le Nipissing, Sudbury. M. Lewis est une figure de premier rang dans le parti C.C.F. au Canada.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LA FEMME EDUCATRICE

De nos jours où l'on arrache la femme au foyer et où l'on parle d'immigration massive comme moyen de peupler le Canada, il faut à tout prix faire comprendre à la société que la solution première à nos problèmes nationaux est de garder la femme au foyer, de glorifier la mère canadienne, toujours à son devoir et se dépensant sans compter auprès de ses nombreux enfants.

La femme au foyer exerce son rôle sans tapage, mais son influence féminine rayonne sur toute la société. Le docteur Pierre Merle a dit: "C'est par l'éducation que la femme exerce dans sa plénitude le rôle qui lui est dévolu". Sa mission essentielle est de donner la vie, la vie du corps et la vie de l'esprit." L'avenir d'un homme ,disait Napoléon, est toujours l'ouvrage de sa mère". C'est au foyer que l'enfant reçoit les empreintes qui influenceront toute sa vie: la formation du coeur et de la volonté. Et c'est à la mère que revient cette noble tâche. Elle veille constamment sur son enfant, corrige ses mauvais penchants, développe chez lui les bonnes qualités et dès son jeune âge, lui enseigne à balbutier les doux noms de Jésus et Marie. Elle s'oublie sans cesse pour les siens, ne mesurant ni les veilles, ni les sacrifices.

Ce n'est pas seulement à l'égard de l'enfant que la femme est éducatrice, mais à l'égard de son mari aussi. Le soir d'une épuisante journée, elle l'écoute raconter ses misères, elle remonte son courage, elle l'entoure de sollicitudes constantes et, témoin de tant de dévouement, l'homme ressent de nouveau le courage renaître en lui, et joyeux, il reprendra sa longue besogne le lendemain matin.

Si nous allons plus loin encore, nous trouverons que ce n'est pas à l'égard de l'enfant et du mari seulement que la femme est éducatrice, mais à l'égard de tous ceux qui l'approchent. Elle rayonne sur l'humanité entière, même si elle n'est pas mariée. La femme a le privilège d'instruire, d'éclairer et de soulager ceux qui souffrent.

De nos jours, les femmes dans leur foyer font leur part pour hâter la paix, part bien discrète mais aussi puissante que tout ce que les hommes peuvent accomplir de plus prestigieux. Les mains jointes des mamans, des grandes soeurs, des fiancées implorent pitié et protection pour les âmes chères qui défendent la patrie.

LYSETTE.

Courrier de Lysette

D.—Je suis le seul garçon de ma famille. J'ai dix-neuf ans. La plus jeune de mes soeurs est, à dix ans, l'enfant la plus gâtée que je connaisse. Elle pleure et boude pour un rien. Elle nous fait une scène si on lui refuse cinq sous. Ma mère ne la corrige pas, et quand je lui reproche, elle me dit que je ne ferais pas mieux à sa place. Dernièrement, pour deux ou trois tapes appliquées au bon endroit, ma mère m'a fait de cinglants reproches. Cette enfant est en train de nous rendre esclaves, d'autant plus qu'elle prépare son propre malheur. Je ne sais que faire et l'avenir me fait peur pour elle.—HERCULE.

R.—Vous avez dû réaliser que vous êtes mal placé pour élever vous-même cette enfant. Si vous ne pouvez, avec tact et délicatesse, persuader votre mère de changer sa méthode, il faudra vous contenter de donner l'exemple à votre petite soeur. Surtout sachez capter sa confiance. C'est extraordinaire tout le bien que l'on peut fait à quelqu'un à qui on inspire confiance.

• •

D. — N'est-ce pas Johannes Strauss qui est l'auteur de: "Les trois valses?" Ma soeur prétend que c'est Richard Strauss.—J'AI PARIE.

R.—Vous allez perdre toutes deux votre pari, car c'est Oscar Strauss qui en est l'auteur. Les valses populaires que l'on entend si souvent sont de Johannes, voilà sans doute ce qui vous a induite en erreur.

D.—Veuillez me dire s'il-vous-plaît si les ondulations permanentes sont encore de mode cette année, et si elles conviennent aux personnes qui dépassnt la cinquantaine.—UNE ABONNEE.

R.—Oui,elles sont encore de mode et conviennent très bien à une personne de votre âge.

• •

D.—Je suis une jeune fille de vingt ans. Je suis sérieuse et me conduis bien. Or, ma mère ne veut pas que je lise des livres qui me renseigneraient sur la vie et que je prends à la bibliothèque paroissiale. Ne trouvez-vous pas qu'elle est trop sévère? Il me semble qu'à mon âge, il est bon que je lise ce genre de livres?—EN PEINE.

R.—Ma chère petite amie, que puis-je vous dire, je ne connais ni ces livres ni vous-même? Toutes les bonnes lectures ne conviennent pas aux mêmes personnes, la bibliothèque où on les prend fut-elle une des meilleures. Je vous conseillerais de soumettre voc lectures à un prêtre qui, au besoin et si possible, pourrait intervenir auprès de votre mère.

• •

D.—Je travaille dans un bureau et plusieurs employées sont plus âgées que moi. Elles se plaignent de mon manque de respect à leur égard. Je leur joue souvent des "tours", etc. Dois-je faire plus attention? On me dit que "manger ses lèvres" est signe d'un grand défaut. Pourriez-vous me dire, lequel, s'il vous plaît?—LULU.

R.—Evidemment il est toujours préférable de s'adapter à la mentalité de son entourage. Vous avez là une bonne occasion d'apprendre la diplomatie, et cela vous servira, car dans toute votre vie vous aurez sûrement l'occasion de rencontrer toutes sortes de gens à qui vous devrez plaire surtout si vous avez besoin de leurs faveurs. On aurait tort de juger une personne sur un tel détail, car cet acte n'est le résultat que de la nervosité.

Divers conseils

Pour empêcher les pommes de terre de noircir, ajoutez une cuillerée de vinaigre à l'eau de cuisson; elles seront ainsi très appétissantes à l'oeil et tout aussi succulente au goût. Lorsqu'il s'agit de bananes et de pommes tranchées pour une salade, c'est du jus de citron qu'il faut ajouter.

Il faut enlever les taches de fruits pendant qu'elles sont encore fraîches. Il suffit alors de verser de l'eau bouillante sur la tache pour la faire disparaître complètement.

Pour obtenir du savon râpé pour les lavages délicats, servez-vous tout bonnement de la râpe à fromage; le résultat désiré sera atteint. N'oubliez pas ensuite de laver la râpe!

Pour que les poils de balai se redressent, exposez-les à l'action de la vapeur au-dessus d'une marmite d'eau bouillante. Vous les verrez retrouver leur souplesse au bout d'un moment.

Bonne cuisine

Les personnes qui commencent déjà à faire les plans de leur jardin et rêvent de légumes frais et succulents, se résignent difficilement à utiliser carottes, choux et navets de l'automne dernier. Trouver de nouvelles façons de les apprêter est aussi embarrassant. Mais voici que, comme d'habitude, les techniciennes de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture viennent vous aider de leurs suggestions. Elles vous montrent comment utiliser les légumes pour des plats principaux et, en plus, suggèrent la citrouille en conserve comme légume nouveau, du moins pour plusieurs d'entre vous.

• •

CITROUILLE-LEGUME

3½ tasses de citrouille en conserve (1 boîte)
2 c. à table de beurre
¾ de c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre

Egouttez la citrouille dans un tamis pendant environ 13 minutes. Faire fondre le beurre dans une poêle, ajouter la citrouille, le sel et le poivre. Mêler et réchauffer complètement. Six portions.

• •

SOUFFLE AUX CAROTTES

3 c. à table de gras doux
4 c. à table de farine
1 tasse de lait
3 tasses de carottes en cubes
3 oeufs
1 c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
¼ de . à thé de sel d'oignon

Faire fondre le gras dans le dessus du bain-marie. Incorporer la farine. Ajouter graduellement le lait, en brassant directement sur le feu jusqu'à ce que cela épaississe. Continuer la cuisson au bain-marie. Faire cuire les carottes à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres, dans la partie inférieure du bain-marie. Egoutter, écraser et ajouter à la sauce. Incorporer lentement ce mélange aux jaunes d'oeufs battus. Puis incorporer les blancs d'oeufs battus bien ferme, verser dans un moule graissé allant au four, et recouvrir d'une mince couche de chapelure beurrée. Cuire à four modéré (350 degrés) pendant 50 à 60 minutes. Six portions.

Embelissons notre chez-nous

Votre maison possède-t-elle un grenier? L'avez-vous déjà exploré? La prochaine journée pluvieuse, montez-y et les découvertes que vous y ferez vous feront oublier la mauvaise température. Vous y trouverez probablement des chaises aux ressorts décrochés, aux pattes brisées, une table de toilette mise de côté et oubliée, une bibliothèque branlante, etc.

Avez-vous déjà songé à transformer ce grenier en un gentil appartement? Cela serait facile, peu dispendieux ,et deux personnes s'y trouveraient bien. Divisez-le en deux à l'aide de planches isolantes. Faites de la pièce du fond une petite cuisine et, de celle de devant, une chambre-boudoir.

RECOUREZ A JOSEPH

(19 mars)

Recourez à Joseph, c'est le jour de sa fête!
Le jour de l'espérance et de la grâce à lui:
Avant de vous entendre, il vous tient déjà prête
Quelque insigne faveur... Chrétiens, allez à Lui!

Recourez à Joseph, âme pure et fidèle
Qui voulez tous les jours, monter plus haut vers Dieu!
De toutes les vertus Joseph est le modèle,
Il vous les donnera pour combler votre voeu.

Recourez à Joseph, vous que l'épreuve brise,
Et qui pensez n'avoir, ici-bas, plus d'appui!
Joseph connut l'épreuve, et sa grâce est acquise.
Toujours aux nobles coeurs qui souffrent comme Lui.

Recourez à Joseph! Mais: ayez confiance!
Mais ne doutez donc plus, et surtout aujourd'hui!
Joseph ne peut-il pas combler votre espérance,
Lui, père de Jésus!... Ah! venez donc à Lui!

(Le Messager de S.-Antoine, mars 1942)

Vous serez surprise de voir comme cela peut se faire économiquement. Ajoutez quelques meubles de seconde-main à ceux que vous possédez, armez-vous d'une poignée de clous, d'un marteau et de colle pour resserrer les joints. Une boîte de peinture complètera l'ouvrage. Voilà votre chance d'exercer vos talents d'artistes décorateurs! Croyez-le ou non, vous pouvez réussir des merveilles.

Nous avons vu un grenier poussiéreux transformé en appartement très attrayant et la personne qui avait contribué par son travail à cette transformation en était elle-même toute émerveillée. "Quand j'y pense!" nous dit-elle, enthousiasmée. "Cela me coûte $30.00 seulement et je serais remboursée par le premier mois de loyer. En plus, quel plaisir! Quelques meubles de seconde-main ont complété ceux que j'avais, quelques petits articles décoratifs, des rideaux et quelques verges de cretonne et, maintenant, mon grenier ressemble aux illustrations dans les revues. Vraiment, je n'aurais aucune objection à l'habiter moi-même!

Un couple de travailleurs de guerre y sera très confortable. C'est si agréable, à la fin d'une dure journée de retourner dans un endroit où on se sent chez-soi. Tant de gens ont besoin d'un logement, si petit soit-il. Après la guerre, si le coeur m'en dit, je pourrai continuer à le louer. Il comblera les désirs de jeunes femmes d'affaire, fatiguées de vivre en chambre et toujours à la recherche de petits logements, séparés du reste de la maison, loin du bruit, où elles peuvent se reposer, lire et écouter leur propre radio".

Le mois du printemps

Officiellement, le mois de mars est celui du printemps, seulement, la température ne va pas toujours de pair avec le calendrier. Qu'importe. Ce qui nous intéresse, arrivés ou presque, et les grands magasont les nouveaux modèles. Réjouissons-nous, ils sont tous arrivés ou presque, et les grands magasin ont commencé leur expositions.

Avant de vous parler assemblages de tons il me faut vous dire un mot des cotonnades, qui seront, vous n'en doutez pas, en grande vogue dès le retour de la prochaine saison.

A cette époque-ci, en temps de guerre, on vend les charmants articles que les heureuses mortelles qui partaient en croisière aux pays du soleil aimaient porter et qui étaient, du moins dans leur ligne générale, les mêmes que ceux que nous portions plus tard dans la saison.

Comme cette année, il ne faut plus songer à cela et que d'autre part le coton, sous toutes ses formes, sera en vogue, il était simple de nous offrir dès le printemps ces gentilles nouveautés.

Je vous ai déjà parlé des ensembles de lainage qui seront, naturellement, parmi les premiers que nous porterons au retour de la belle saison. Mais ce qu'il est bon aussi de signaler, ce sont les pratiques ensembles dont le manteau est reversible. Le manteau, ainsi fait, peut se porter avec son vrai frère, mais il peut aussi se porter seul et alors, vous le trouverez, et avec raison, indispensable. Il deviendra, à volonté un manteau uni ou quadrillé et pensez si on apprécie ce changement.

Nous avons souvent parlé du véritable tailleur, il serait superflu d'y revenir. Mais chaque jour nous apporte une adaptation nouvelle du costume "couturière" et de tout ce que l'on peut tirer de charmant par l'adjonction d'une jaquette à une jupe ou à une robe. Il y a actuellement une grande variété de jaquettes. Les unes sont aussi courtes qu'un boléro, les autres ressemblent à un paletot de complet masculin, d'autres encore arrêtent juste à la hauteur de la hanche. Toutefois, la jaquette classique à un bouton et encolure en V demeure la grande favorite.

On aime énormément, surtout pour les jeunes personnes, l'ensemble trois pièces. Est-il quelque chose de plus charmant? Naturellement, ces adorables costumes demandent des blouses et il y en a un choix considérable, pour toutes les heures. Leur chic et leur différende proviennent de leur coupe et des garnitures qu'on leur donne.

Evidemment, pas plus au printemps qu'en été, nous ne porterons de robes de soie. Les robes lavables sont tellement plus commodes et plus fraîches aussi. C'est pourquoi nous nous intéressons fort aux étalages de jolies petites robes sans prétention, mais dont la coupe tailleur est belle et seyante, ce que nous recherchons d'ailleurs en personnes sensées qui savent très bien où est vraiment le chic.

Voilà. . . Le printemps s'en vient à grands pas. C'est aimable tout de même. Aussi, pour lui faire accueil, nous allons être belles et porter les jolies choses, claires, gaies et optimistes que nous offre, les deux mains ouvertes, la mode 1944.

"LETTRES DE MON MOULIN"

par Alphonse Daudet.

Récits de tendresse et de sensibilité, pétillants d'esprits, de sel gaulois. Qui ne se rappelle la brave "chèvre de M. Séguin', qui se battit toute la nuit avec le loup, de la "Mule du Pape", du "Curé de Cucugnan", de tous ces chefs-d'oeuvres de cet ensorceleur d'Alphonse Daudet, "enthousiaste, épris de beauté, de lumière et de ciel bleu, prêt à bondir joyeusement dans les champs, à la suite des lapins de son moulin et de la malheureuse chèvre de M. Séguin?"

Ainsi que l'écrit si bien une critique, vous sentez en lisant Daudet comme un pincement au coeur, l'émotion vous étreint. Vous vous retrouverez à vingt ans, l'âme neuve tendant les bras à la vie et refusant de croire à la fausseté de son ensorcellement. Daudet récrée en un tournemain l'univers qui nous semblait perdu.

Cette publication des Editions Bernard Valiquette sera d'autant plus appréciée qu'elle a été très soignée et revêt une élégance et un goût qui rappellent sous plus d'un aspect la collection classique des éditions de Cluny. Elle figurera avec honneur dans les plus riches bibliothèques.

"Lettres de mon moulin", par Alphonse Daudet est en vente au prix de $1.00, ($1.10 par la poste). à la Librairie Loisirs.

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 6-5646

FOURRURE

Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 16 mars 1944

Comment va "L'Ami du Peuple"

De nombreuses lettres nous arrivent chaque semaine et presque inévitablement elles contiennent: "Comment est-ce que ça va dans le journal?" Nos amis qui nous rencontrent sur les rues de la ville, au bureau, nous posent la même question. Aux derniers nous disons: "Ça va bien", formule banale qui ne veut rien dire; aux premiers le temps nous a manqué jusqu'ici pour leur répondre.

Nous voulons aujourd'hui brièvement, renseigner nos lecteurs sur l'Ami du Peuple, qui est leur journal tout autant que le nôtre, puisque c'est grâce à leur concours qu'il a été rendu possible.

L'Ami du Peuple comptera deux années au mois de juin 1944. Le chemin parcouru a été laboreux, il l'est encore. A ceci il y a plusieurs raisons; tout d'abord, la guerre a été loin de le favoriser. A part les restrictions de tout genre, le rédacteur lui-même, outre son travail de journaliste qui demanderait tout son temps, est tenu de travailler comme simple mineur aux usines de la compagnie International Nickel. Le temps lui manque donc pour mener l'Ami du Peuple rondement comme il devrait l'être.

Il y a ensuite toute l'hostilité que l'Ami du Peuple a rencontrée parmi tout un groupe de citoyens, surtout de Sudbury, citoyens qui ont toujours prétendu travailler pour le plus grand bien de la cause nationale et française dans le district... L'Ami du Peuple (s'il n'a pas grand'chose) a au moins les nerfs assez solides; il a passé à travers tout ça, et loin d'en sortir diminué, en est sorti grandi (par l'épreuve, comme on dit). La même chose ne peut pas être dite de l'autre côté. Cette lutte a diminué lorsque ces gens ont commencé à s'apercevoir que réellement ils avaient le dessous, c'est bien simple. Nous disons diminué, car elle n'est pas arrêtée, loin de là. C'est curieux d'affirmer chose pareille, mais nous pouvons dire que l'Ami du Peuple, organe catholique et français de la région, peut-être le plus important par la force qu'un journal indépendant peut avoir, est à se développer, à grandir, MALGRE un groupe de gens, des mouvements dont la fonction, précisément, est de voir à l'avancement de la cause catholique et française de la région.

C'est qu'en général, on ne voit pas l'utilité d'un journal indépendant et clairvoyant; ce que ces gens veulent, c'est un journal de groupe, de parti, mais de LEUR groupe et de LEUR parti. Ils tombent bien mal pour s'entendre sur ce point avec l'Ami du Peuple qui est décidé à se tenir au dessus de tout cela et de sabrer les traîtres au point de vue national, où et quels qu'ils soient.

Nous continuerons donc la "politique" indépendante et d'assainissement des moeurs déplorables de nos hommes publics, moeurs qui sont devenues la calamité nationale et sociale no 1 du pays, car elle a poussé le peuple à ne plus avoir confiance en la vérité et à être prêt à se lancer dans les mouvements les plus radicaux et dangereux pour la cause catholique et française.

C'est pour aider à remédier à cela que l'Ami du Peuple a vu le jour, qu'il a vécu, qu'il continuera de vivre et de grandir MALGRE ceux qui n'en veulent pas.

Camille LEMIEUX

La Semaine de la Fierté Nationale

La semaine du 19 au 25 mars est consacrée à la Fierté Nationale et présente comme sujet d'étude le "Rôle de la Femme dans la Vie de notre Peuple".

Jamais on n'aura mieux choisi à notre époque troublée où tout semble crouler.

Quel sujet de tristesse pour un catholique et canadien-français de voir combien de nos jeunes filles, les futures mères de notre peuple, se plaisent à se ruiner physiquement et surtout moralement, dans les hôtels, les usines pendant que tout devrait les retenir au foyer, là où se trouve leur rôle.

Voici ce que disait Madame Valérie Boulanger parlant de la femme canadienne-française:

"A ce compte-là, vous ne devrez pas vous étonner de m'entendre dire que la femme, à qui Dieu confère l'honneur de la maternité, reçoit en même temps de sa race une mission qui est la plus haute de toutes celles que la nature confie. Cet enfant, elle doit le former, l'élever, non pas pour elle-même, non pas au gré de ses caprices, mais pour tout le passé glorieux dont il est le prolongement. S'il appartient à Dieu d'abord, il appartient ensuite à la famille qu'il continue dans le temps, et la mère est tout à la fois la mandataire de Dieu et de la patrie, tant pour donner au monde un chrétien de plus qu'à son pays un citoyen en qui reviennent les vertus des aïeux.

Eh bien! ce double rôle dont s'enorgueillit toute mère digne de ce nom si doux, si profond, si émouvant, je ne crois pas que dans l'histoire, aucune mère ne l'ait mieux compris que la mère canadienne d'autrefois, et aucune n'a confectionné avec plus d'amour, avec plus de conscience de ses responsabilités, la layette de sentiments nobles, généreux, débordants, dont elle rêvait d'envelopper l'âme du petit Canadien-Français qui dormait dans ses bras.

On ne le redira jamais assez, si au Canada survit et vibre encore une âme catholique et française, c'est à la mère canadienne qu'il en est redevable. Mais par quel miracle cela se fit-il? Comment expliquer que, sous la conquête anglaise et protestante, la Nouvelle France, après avoir tout perdu: son indépendance, son nom, ses biens et ses chefs, conserve, malgré tout, ses deux plus inestimables trésors, son catholicisme et sa culture française, c'est-à-dire, la plus belle fleur d'humanité que la civilisation chrétienne ait produite? Ecoutez l'explication qu'en donne Fadette dans "L'Action Nationale" de novembre dernier: "On demanda aux femmes canadiennes de recréer les foyers, de les remplir d'enfants et de ces enfants, d'en faire des hommes.

"Elles prodiguèrent les bébés et elles eurent le génie de comprendre que ce n'était pas tout de remplir les berceaux pour sauver le Canada français, mais que de ces berceaux, il fallait faire lever des hommes de haute valeur morale.

Et elles se succédèrent, ces gardiennes de la race, toujours actives, bonnes et fortes. Elles donnèrent simplement leur réserve d'amour, leur intelligence, leur travail, leur sourire, leur charme et leur merveilleuse énergie. Pendant que les hommes luttaient au dehors pour défendre leur personnalité et leurs droits, elles conservaient dans le sanctuaire de la famille, la foi qui sauve et la fierté qui ne se rend pas, et elles la transmettaient à leurs enfants."

Et à côté du foyer français se bâtissait l'école française où se continuait la formation de l'âme nationale des enfants. L'histoire de cette petite poignée de Français, venus au Canada pour y vivre et y mourir en catholique et Français, cette histoire de luttes héroïques pour leur foi, leur langue et leur petite patrie, commencée sur les genoux de la mère canadienne, entre deux refrains de la vieille France, se poursuivait à l'école et achevait de mettre l'âme de l'enfant au diapason des rudes devoirs que sa vie catholique et française lui réservait.

Voilà ce qu'étaient nos mères; il faut que nos jeunes filles d'aujourd'hui apprennent à marcher sur leurs traces pour la gloire de l'Eglise et de Patrie.

Camille LEMIEUX

La délinquence juvénile et la responsabilité des mères

Déclaration de Mgr Sheen

On dit que l'autorité des parents est en baisse: j'en vois un symptôme décisif dans cette tendance des mères à s'embaucher sans nécessité dans les usines de guerre, au pire détriment des enfants qu'elles délaissent. A Los Angeles un enquêteur social a compté quarante-cinq enfants enfermés à clef dans les automobiles d'un parc de stationnement alors que leurs mères étaient au travail dans les usines de guerre. Dans le bourg de Warren, entassé aux abords de la ville de Détroit, les enfants se relaient à l'école par demi-journées. Et ceux de l'après-midi, il est arrivé qu'on les a envoyés vagabonder par les rues, jusqu'à la nuit, pour que, dormant tard le matin, ils n'éveillent pas trop tôt leurs parents qui travaillent!

La source de ce mal n'est-elle pas à la maison même? Ceux qui parlent de garderies, de terrains de jeu améliorés, de couvre-feu, de lait de qualité meilleure, de salles de danse à multiplier, amoindrissent peut-être ces tristes conséquences, mais ils laissent la vraie cause continuer son oeuvre. Tout enfant qui commet des délits représente des parents coupables. Toute jeunesse dévoyée évoque un foyer en désordre.

Que les mères qui travaillent pour la défense nationale et négligent leurs propres enfants, ne se flattent pas d'aider l'effort de guerre. On paie trop cher dans les usines de guerre quand quelques heures de moins chaque jour à souder des métaux et quelques heures de plus consacrées à établir un enfant dans la vertu profiterait mille fois d'avantage à la nation. Ce n'est pas toujours le désir de hâter la victoire et d'obtenir au plus tôt la paix qui pousse les mères à travailler, c'est plus souvent l'appétit de l'argent. Quelle sorte de paix préparons-nous si durant leur travail de la guerre les mères d'aujourd'hui sacrifient les mères de demain qui n'auront appris d'autre chose que le vice et le crime? Nos soldats du front ont acquis le droit de désirer de meilleures épouses à leur retour: sans quoi ils se battent pour rien. Le très grand enjeu de cette guerre c'est le foyer américain lui-même.

L'avenir de notre pays repose sur nos foyers. Ce n'est pas une banalité de le dire parce que si nos foyers ne sont pas convenables, les Etats-Unis seront un médiocre pays.

E. S. P.

Législation sur le mariage

Art. 2. LES EMPECHEMENTS PROHIBANTS. C. 1058-1066

D'après le C. 1036 nous savons déjà que par empêchement prohibant on doit entendre tout obstacle qui s'oppose, sub gravi, à la célébration du mariage, sans toutefois le rendre nul, si malgré cela le mariage était également célébré. Il nous faut maintenant chercher quelles peuvent être ces empêchements. Le Code les réduits à trois, c.-à-d. le voeu simple, la parenté légale, et la religion mixte, qu'il considère dans les C. 1058-1064, réservant ensuite les C. 1065-1066 pour nous parler des mariages avec les apostats notoires ou avec ceux qui manifestement sont inscrits à des sociétés condamnées par l'Eglise.

1. VOEU SIMPLE. Cinq sont "les voeux simples qui constituent chacun séparément un empêchement prohibant au mariage: celui de garder la virginité, de pratiquer la chasteté parfaite, de ne pas se marier, de recevoir les ordres sacrés ,d'embrasser l'état religieux". Chacun de ces voeux en effet est incompatible avec l'état matrimonial. "Le voeu simple" n'est donc qu'un empêchement prohibant, par conséquent qu'il soit privé ou émis dans une congrégation religieuse, il ne constitue jamais un empêchement dirimant, "il ne rend jamais nul le mariage, à moins que cependant qu'un rescrit positif du St-Siège ne le déclare expressément tel "comme pour les voeux simples des Jésuites."

Remarque.—Pour la dispense des voeux simples il faut, selon le cas, se régler d'après les prescriptions des C. 1309 et 1313, en tenant toujours compte, bien entendu, de ce qui a été dit à propos du C. 1040.

PARENTE LEGALE. Nous avons ici un empêchement nouveau, inconnu à l'ancien droit. Le Code se contente de déclarer que "dans les pays, ou par positive disposition de la loi civile, la parenté légale, résultant de l'adoption, rend le mariage illicite, le droit canonique déclare également illicite le même mariage." Il faut par conséquent consulter soigneusement le Code Civil et faire bien attention à chaque cas concret qui sous le voile de la parenté légale pourrait cacher même une parenté naturelle.

III. RELIGION MIXTE. A propos de ce troisième empêchement prohibant, le Code en détermine avant tout la nature, puis il déclare le sentiment de l'Eglise, le caractère de la dispense et de la célébration du mariage, une fois la dispense, et enfin les devoirs de ceux qui ont charge d'âmes.

1. NATURE. "L'empêchement de religion mixte est celui qui existe entre deux personnes baptisées dont l'une est catholique et l'autre est inscrites dans une secte hérétique ou schismatique" dans laquelle elle est née ou bien à laquelle elle est passée.

2. SENTIMENT DE L'EGLISE. "L'Eglise défend très sérieusement et partout le mariage mixte" c.-à-d. le mariage entre deux baptisés dont l'un est catholique et l'autre, au contraire, non-catholique. Cette sévérité n'est que trop juste puisqu'un tel mariage s'il contient un danger de perversion pour la partie catholique et pour les enfants, c'est le droit divin lui-même qui le défend.

3. DISPENSE. "Il peut se faire cependant, qu'en pratique, des circonstances bien déterminées exigent un tel mariage. D'où la nécessité de la dispense, dont le Code indique les causes, les conditions et les garanties.

a. CAUSES. "L'Eglise n'accorde la dispense de la religion mixte que lorsque des motifs justes et graves l'imposent" par exemple, le petit nombre de catholiques, la crainte que l'on ne contracte que le seul mariage civil, le bien public, etc.

b. CONDITIONS. Outre les motifs justes et graves l'Eglise exige:

1. "que la partie non-catholique s'engage à écarter de la partie catholique tout danger de perversion".

2. que les deux parties s'engagent à baptiser et à élever tous leurs enfants "sans exception aucune", seulement dans la religion catholique.

3. Dans notre diocèse, il est requis que la partie non-catholique reçoive un certain nombre d'instructions religieuses.

Remarque. Nature de l'engagement. On ne peut pas se contenter d'une promesse quelconque au sujet de ces engagements, mais "il faut la certitude morale qu'ils seront vraiment tenus".

c. GARANTIES. "Les engagements" que la dispense exige "doivent être pris régulièrement par écrit," C'est une formalité qui en assure davantage l'accomplissement, et qui permet à l'Eglise et à la partie catholique de revendiquer juridiquement leurs droits en cas de nécessité.

Remarque 1. Avis pour la partie catholique. "La partie catholique a le devoir de travailler avec prudence à la conversion de la partie non-catholique".

2. PEINES. Les peines contre ceux qui transgressent en cette matière la législation canonique sont déterminées par le C. 2319.

Lionel SEGUIN, prêtre.

Les incapables

S'il y a les gens habile, il y a aussi les imbéciles, les bons-à-rien, qui ne savent rien faire et le font bien, de ces gens doués d'une immense incapacité, possédaant encore moins d'habilité que nous nous l'étions imaginé. Des merveilles! des merveilles de stupidité! Des gens qui sont des nutillées, des obscurités, ne subsistant que de simplicités, des zéros, des dessous des sujets. Tout est au-dessus d'eux: ils sont inférieurs à toutes leurs charges, et ne s'intéressent qu'aux choses sans importance. Ils débordent d'inutilités; leurs tours ne méritent aucun instant d'attention; n'étant que des âneries. Le moindre accomplissement demande toute leur attention; la moindre besogne les met au haut de leur pouvoir, au haut de leur butte. Peu d'or sort de leur pompe. Leurs oeufs ne se vendent pas cher. Leur petit bateau ne va pas loin, où il ne revient jamais, renversé par le moindre vent. Leur arbre ne produit pas; s'il donne ombrage, ce n'est pas par sa faute, c'est qu'il n pe pourrait faire autrement.

Ces gens incapables restent poires vertes; aucun soleil ne pourrait les mûrir. Ils ont plutôt la substance du trou que celle du baigne. Mauvais viseurs, ils n'abattent jamais le gibier. Toujours embêtes, tel que cette souris qui mit patte sur sa queue il ne pouvait avancer. Ce ne sont pas eux qui ont nombre d'envieux. Oh! ils possédaient autant de talents qu'il leur en manque!

R. Thibaudeau

A Notre-Dame-de-Lourdes

O Vierge Immaculée, Mère de Miséricorde, santé des infirmes, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés, vous connaissez mes souffrances; daignez abaisser sur moi un regard favorable. En apparaissantdans la Grotte de Lourdes, vous avez voulu qu'elle devint un lieu priviligié, d'où vous répandriez vos faveurs, et déjà bien des malheureux y ont trouvé le remède à leurs infirmités spirituelles et corporelles Je viens, en ce lieu privilégié, image de Lourdes, implorer avec confiance vos maternelles faveurs; exaucez, ô tendre Marie, mon humble prière; et comblé de vos bienfaits, je m'efforcerai d'imiter vos vertus, pour participer un jour à votre gloire... Ainsi soit-il.

Travaillez avec modération pour travailler longtemps.—Mme de Maintenon.

Club Saint-Louis

Tél.: 4-4591

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong

Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Il est à espérer que le nouveau surnom donné au club Philadelphie de la ligue Nationale de baseball va servir à régénérer l'organisation de l'équipe et à lui donner une meilleure position dans le classement de la saison 1944. Tout dernièrement, les propriétaires des anciens "Phillies", organisèrent un concours national pour tâcher de donner un nom plus significatif à leur équipe; l'individu ayant choisi le titre le plus convenable, selon les directeurs, devait recevoir $100 en bons de guerre. Or il arriva qu'une femme, ayant soumis le nom "Blue Jays", eut la bonne fortune de gagner le prix offert au gagnant. Pour notre part, les noms "Phillies" ou "Blue Jays" diffèrent peu, du moins en ce qui concerne l'intérêt qu'ils peuvent susciter. Il nous semble que le choix des directeurs du concours est moins heureux que l'on ne l'aurait cru. D'ailleurs plusieurs journaux partagent notre opinion puisque Fitzimmons et Cie ont été l'objet de railleries depuis que les "Blue Jays" sont entrés dans Shyde Park à Philadelphie. Pour conclure, le Philadelphie, qu'il ait le surnom de "Phillies" ou de "Blue Jays", va avoir passablement de difficulté à améliorer sa situation; Schoolboy Rowe et Babe Dahlgren ont quitté l'alignement de l'équipe, tandis que Babe Phelps menace de ne point retourner au jeu cette année.

• •

Elmer Lach, le centre rapide des Canadiens, mérite des félicitations toutes spéciales pour avoir donné la victoire à son équipe samedi dernier. Dans la troisième période les Ailes Rouges et les Canadiens étaient sur un pied d'égalité, 3 à 3, lorsque la ligne Richard-Blake-Lach s'empara de la rondelle; après une série de passes, le caoutchouc revint à Lach qui ne manqua pas sa chance de déjouer Conny Dion dans les filets du Détroit.

• •

En parlant d'Elmer Lach, un observateur du fameux centre a révélé dernièrement qu'Elmer parcourait une moyenne de 4½ milles sur la glace au cours d'une partie. Les spectateurs doivent se demander souvent: "Où est Elmer?"

• •

Paul Bibeault continue à se distinguer dans les filets du Toronto; samedi Paul obtenait son cinquième blanchissage de la saison alors que les siens triomphaient des Rangers, 5 à 0.

• •

Si la température est favorable au hockey, les éliminatoires vont être terminées bientôt au Collège Sacré-Coeur. Nous en donnerons un compte rendu à ce moment.

• •

Mort Cooper, as des Cardinaux de St-Louis au baseball, demande un salaire de $17,500 pour la nouvelle saison; on croit que Mort va le recevoir.

• •

Les Canadiens de Montréal viennent de briser un record en ce qui concerne le nombre de buts enregistrés par une équipe au cours d'une saison. Les Habitants ont un total de 210 buts à leur crédit, 8 de plus que le record de 202 établi par les Maple Leafs l'an dernier.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — Le Cercle Agricole tenait son assemblée mensuelle vendredi soir le 3 mars, à la salle Tremblay. Les membres du cercle donnèrent leurs commandes d'engrais chimique. On discuta sur la question de tenir un concours de patates et de graines de semence. L'assemblée s'ajourna au premier vendredi d'avril. Le cercle compte maintenant cent vingt-sept membres. On espère en recruter de nouveaux d'ici le premier avril.

VA-ET-VIENT

Le soldat Alcide Dennie du camp militaire de Val-Cartier passait quatre jours chez ses parents à Hanmer. M. Dennie est volontaire et il fait son entraînement dans l'Infanterie.

Mlle J. Tremblay, de Larchwood, passait la fin de semaine chez M. Edouard Tremblay de Hanmer.

Mlle Yvette Gatien de Sudbury, ancienne résidente de notre paroisse, rendait visite à M. J.-H. St-Germain, la semaine dernière.

NOCES D'ARGENT

M. et Mme Ernest Gatien, deux de nos vieux paroissiens fêtaient leur vingt-cinquième anniversaire de mariage lors d'une soirée qui réunissait un bon nombre d'amis. Parmi les invités nous remarquions MM. et Mmes Jules Charbonneau, Olida Gatien, Albert Gervais, Télesphore Proulx, Eugène Bourgeault, Joseph Bourgeault, Armand Proulx, Jos St-Germain, Gérard Bidal, Henri Proulx, Wilfrid Portelance, Delphis Landry, René Charbonneau de Sudbury, Mme Alfred Proulx de Sudbury, Albert Proulx de Skead, Henri Proulx de Capréol et M. Ovila Charbonneau de Markstay.

La cadette, Jacqueline, lut une charmante adresse, un bouquet fut présenté par Guy. Un service à thé en argent présenté par les invités fut offert aux heureux jubilaires. Les enfants offrirent un magnifique service à vaisselle en porcelaine. Un bon goûter fut servi.

Nos meilleurs souhaits de longue vie aux jubilaires.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.) — M. et Mme Percy Langdon et leur bambin sont de retour dans la paroisse après un séjour de quelques mois dans la ville de Montréal.

Mlle Bertie Langdon de Toronto passe une quinzaine chez sa mère.

DECES:

Une petite fille âgée de quatre ans fut victime d'un accident. Samedi après-midi, tandis qu'on s'apprêtait pour laver le plancher, Winifred Lalonde, fillette de M. et Mme Jos Lalonde, tomba dans un seau d'eau bouillante. On transporta l'enfant à l'hôpital St-Joseph de Sudbury où elle mourut mercredi à 4 hres de l'après-midi. L'enterrement eut lieu vendredi à 3 hres p.m. A la famille éprouvée, l'Ami du Peuple offre ses sincères sympathies.

ORGANISATION

Encore une fois nous faisons appel au public. Amis lecteurs, venez encourager les paroissiens de Blezard Valley. Le 19 mars (mi-carême) l'occasion est fort belle; donc venez vous amuser au milieu de nous. Il y aura partie de cartes, bingo et divers amusements. Venez en foule.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

J'assistais le 10 au soir à l'assemblée C.C.F. J'étais allé surtout pour entendre M. Chartrand dont j'avais beaucoup entendu parler. Permettez-moi de vous dire que j'ai été très déçu par le discours de ce dernier.

Entre autres choses, n'a-t-il pas affirmé que tous les mouvements nationalistes chez les canadiens-français avaient lamentablement échoué? Or ceci va absolument à l'encontre de notre histoire. Papineau, par exemple, a certainement échoué sur le moment, (je veux dire en temps que révolte) mais est-ce que quelques années plus tard, par le réveil national dont il avait le principal agent et la peur chez les maitres du pays de voir se renouveller un soulèvement plus général, est-ce que nous n'avons pas obtenu justement l'essentiel des demandes de Papineau? De sorte qu'il est absolument juste d'affirmer que l'affaire Papineau fut un triomphe au point de vue de nos droits canadiens-français et constitutionnels. Et ceci est admis même par les radicaux au pays qui parlent de Papineau et de Mackenzie comme deux héros dans la lutte pour le gouvernement libre et responsable.

Pour les mouvements nationalistes Mercier - Bourassa, Abbé Groulx et autres, il faut encore connaître bien peu l'histoire du pays, pour ne pas être au courant de la poussée considérable du véritable nationalisme dans la génération à partir de l'époque 1910, l'apparition du Devoir, son essor considérable, le plébiscite, l'avènement du Bloc, etc., etc., je n'en finirais plus...

Pour terminer, je sugérais à M. Chartrand de repasser son Histoire du Canada, ça le mettrait au au courant du passé, et aussi de lire le programme du Bloc où il trouvera la fausseté complète de son assertion que le Bloc n'a qu'un programme de guerre.

Merci, Monsieur le Rédacteur.

Un lecteur.

Le service de la dette

Le 20 février, le ministre des Finances du Canada, J.-L. Ilsley, déposait les "crédits ordinaires" à la Chambre des Communes d'Ottawa.

Le ministre demande au pays $307,058,000 pour le service de la dette pour l'année 1944-45. C'est $73,344,000 de plus que l'année dernière. Augmentation de 32 pour cent.

Donc, pendant une année de guerre pour la défense de la liberté, nos chaînes financières, sous le titre de la dette publique, augmentent de 32 pour cent.

Avant la guerre le service de la dette publique fédérale coûtait 123 millions par année. C'était déjà beaucoup. Le voilà rendu à 307 millions. Augmentation de 140 pour cent.

Une autre année de défense de la liberté à ce régime, et nos chaînes seront triplées.

Comme quoi la guerre ne se fait certainement pas contre la dictature financière. Cette dictature-là est pourtant plus vieille que Hitler et elle a fait plus de victimes dans les foyers canadiens que les deux guerres mondiales ensemble.

Ce que l'on appelle "Entomologie systématique" comprend, entre autres choses, les enquêtes sur les insectes et l'identification des spécimens d'insectes. Les renseignements ainsi obtenus sur les moeurs et la distribution des insectes sont transmis aux fonctionnaires de la Division de l'entomologie et aux autres services qui s'occupent de la destruction des insectes. Ces renseignements utiles sont également transmis aux musées, aux écoles et aux particuliers aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis.

La modération est l'état d'une âme qui se possède.—Vauvenargues.

Honneur à St-Patrice, patron des Irlandais

Cette page est dédiée à Saint-Patrice par les commanditaires suivants:

R. Abraham
& Cie

Le plus grand magasin de Sudbury exclusivement pour les dames.

Tél. 5-5072 — 40 rue Elm

Compliments de

"SHORTY" GREEN

VETEMENTS POUR HOMMES

Tél. 4-4331 — 50 rue Elm

SAINT PATRICE
Patron de l'Irlande

Né à Bonavem Taverniae, localité que certains historiens identifient avec Boulogne-sur-Mer, d'autres, avec un village sur la Clyde en Ecosse, Patrice fut, à l'âge de seize ans, enlevé par des pirates, vendu comme esclave, et conduit en Irlande où il fut pâtre pendant six ans.

Ayant pu s'échapper, il vint en France, et fit son éducation au monastère du Marmoutier d'abord, puis à Auxerre auprès de l'évêque Saint Germain. Ordonné évêque, il aborda en Irlande en 432 où il prêcha la religion chrétienne avec un zèle inlassable; au bout de trente ans, il avait converti la majeure partie des habitants.

Quand il mourut, Sainte Brigitte poursuivit son oeuvre.

Au VIe siècle, l'Irlande avait une vie catholique si intense, elle comptait tant d'écoles et de couvents qu'on put l'appeler à juste titre "l'île des Saints".

Compliments de

L'Hotel Balmoral

SUDBURY

Tél. 7-7528 — 2 rue Elm

Compliments de

Wallace Bradley

EPICIER ET BOUCHER

Tél. 3-1621 — 180 rue King

Compliments de

Sudbury Oil

Tél. 3-0323 — 434 rue Elgin

LA VIE DE L'ESPRIT

ARTHUR RIMBAUD

J'aurais bien aimé vous offrir une synthèse ou, du moins, quelque ébauche de claire structure. On s'habitue si malaisément à autre chose!—Je n'ai pas trouvé. Peut-être un peu parce que je n'y tenais pas autant que je le dis; mais surtout parce qu'il me fallait sauvegarder l'oeuvre de Rimbaud, vous la présenter comme je l'avais vue, intégralement, c'est-à-dire comme un développement analytique de chaque minute.

Rimbaud s'était d'ailleurs lui-même commis à cette équipée mentale de recréer, à mesure, un autre monde que le nôtre. Comme toute personne, marcher vers l'Intelligence, mais y marcher avec une attention continuelle, une lucidité qui objective la moindre actuation et qui, je dirais, pose tout dans la conscience, sans partage aucun. Et de là, s'extrayant soi-même de ses actions ou de ses passions, survalorier le temps par la conscience. En un mot, l'oeuvre la plus laborieuse, la plus "minutieuse" et la plus rationnelle: celle de Paul Valéry, du "je me voyais voir."

Son palier d'assaut fut, selon toute apparence, le dégoût. Car il est d'abord également dégoûté par ceux qui abusent de leur intelligence: les rationalistes du siècle, et par ceux qui s'en désintéressent: les "assis" qui

"S'écoutent clapoter des barcarolles tristes,
Leurs caboches allant dans des roulis d'amour".

Mais par la violence de sa jeunesse entraîné maintenant jusqu'aux extrêmes

"Le poète prendra le songlat des infâmes,
La haine des forçats, la clameur des maudits,
Et ses rayons d'amour flagelleront les femmes!"

Il rêve du Soleil et la Chair. Il blasphème les règles, toutes les règles et surtout les religieuses. Des blasphèmes que je n'ai pas à transcrire!

Beaucoup de poète s'en seraient tenus là. A preuve Lautréamont, Leconte de Lisle et de Vigny. Lui, il est trop intelligent, il sonde trop objectivement les eaux humaines. Sans doute les doctrines sont détestables dans la pratique qu'en offrent leurs partisans. Mais "il y avait un jour, de février, mars ou avril, où le soleil de deux heures après midi laissait s'étaler une grande faulx de lumière sur l'eau ensevelie; et comme, là-bas, loin derrière les infirmes, j'aurais pu voir tout ce que ce rayon seul éveillait de bourgeons et de cristaux et de vers, dans ce lavoir, pareil à un ange blanc couché sur le côté, tous les reflets infiniment pâles remuaient."

Alors "que ce fût ou non une aberration de piété, il voulut", il voulut voir au-delà de ces figures qui ne désaltèrent pas:

"Oh! que ma quille éclate! Oh! que j'aille à la mer!"

Je me rappelle le Cantique de saint Jean de la Croix:

"Et toutes les beautés me blessent davantage;
Surtout ce qui me fait mourir,
C'est un je ne sais quoi qu'elles essaient de balbutier."

Rimbaud entreprend de forcer ce "je ne sais quoi", de décanter dans son esprit les visions de ce monde. Car de même que le Cantique est motivé par ce vers:

"O vie! qui ne vivez pas là est votre vraie vie!"

La Saison en enfer part de ceci que "la vraie vie est absente" et que "nous ne sommes pas au monde".

Mais la sensibilité de Rimbaud lui fournit des entrevues extraordinaires avec les confins de l'âme. Au point que si les grandes soeurs "font crépiter dans ses cheveux la mort de petits poux.
L'enfant se sent, selon la lenteur des caresses,
Sourdre et mourir sans cesse un désir de pleurer."

Dans la magnifique prose "C'est certes, la même campagne", il se dit "ému jusqu'à la mort par le murmure du lait du matin et de la nuit du siècle dernier".

Cependant il ne s'agit nullement, comme le semble croire certain philosophe, de renier les réalités sensibles. L'entreprise est de leur reconnaître une valeur aussi réelle qu'elles-mêmes, c'est-à-dire comparative, mise en regard de la Source et non plus purement objective comme le faisaient les Parnassiens. Les paysages éveillant des sentiments, l'expression de ces sentiments doit éveiller à son tour ces mêmes paysages, mais abstraits maintenant de leur contingence et du temps; ou même qu'importe? une beauté, une émotion imprévue du poète, qui déplace l'âme du lecteur de sa prosaïque habitude. Qu'il éveille l'émotion et le poète sera satisfait. Parce qu'il veut que l'objet de la poésie soit un pulchrum cum uno convertitur, et parce qu'il sait que cet objet ne peut varier que figurativement selon la capacité de chacun, il ne croit plus devoir se préoccuper que du "fait" de la poésie. Car il faut bien se dire que, pour lui, "sa vie n'est pas assez pesante, elle s'envole et flotte loin au-dessus de l'action, ce cher point du monde."

Et c'est là le génie: il nous transcende, il entrevoit, mais l'extraterritorialité de ses puissances, des villes spirituelles où la valeur des éléments de notre monde est projetée sur des plans éthérifiés. Vous me direz: "Que ne se tait-il alors, comme saint Paul et sainte Thérèse après leurs visions?" C'est peut-être qu'il n'a pas vu les mêmes choses qu'eux et c'est que Paul et Thérèse étaient des saints. Lui, il n'est que mystique; il se crée lui-même ses mondes. Pour Rimbaud et pour Verlaine

"Ce sera comme quand on a déjà vécu Verlaine."

Mais tout ésotériques que soient leurs rêves, nous en pouvons vivre ces furtifs instants où nous éprouvons que quelque chose d'autre a traversé notre nuit, qu'une beauté incomprise et incompréhensible nous a fait l'âme belle comme la Beauté. "Tout l'après-midi, où ils avancèrent du côté des jardins de palmes." Et c'est tout, et ça suffit!

Et, pour cela, le symbole. Le symbole qui rend la plastique musicale et lui confère telle vie fluide et bergsonnienne. Phidias entré dans le clair-obscur d'Héraclite! Confusion volontaire des termes de la métaphore, du matériel et de l'idéal allégorique. Hypnose ouverte et pure réceptivité: une simple candeur primitive et cette ingénuité des meilleurs Verlaines. "Ne garder de rien que la suggestion (Mallarmé)." Les médianes deviennent alors proclitiques, presque atones. Les rimes sont amorties pour que ressorte l'harmonie interne du vers.

"J'écrivais des silences, des nuits":
"Loin des oiseaux, des troupeaux, des villageoises,
Que buvais-je, à genoux dans cette bruyère
Entourée de tendre bois de noisetiers,
Dans un brouillard d'après-midi tiède et vert!"

Je pense qu'on aurait grandement tort de ne voir en ces poèmes qu'une aphasie voilée. Je lis ces vers, ils me font croire que je suis bon: je les aime. Chacun pourrait y voir son âme en quelque lieu suspendue, entendre bruire les souffles retenus. Il y en a qui me diront: "Ça n'a aucun intérêt pour moi!" Eh bien! je ne voudrais pas avoir l'air de les mépriser, ceux-là. Ils sont peut-être pieux ils arriveront peut-être avant nous à la Beauté. On les conduit pout-être à leur insu par des raccourcis. D'autres suivent la grand'route. Ils sont sérieux, ils ne musent pas: ils font de la poésie et de la musique. Ils côtoyent longtemps la grâce sans la reconnaître; un jour de grand vent, cette grâce envahit leur route comme dans la forêt, les érables du talus. Ils ne lui ont pas de reproches, ils sont heureux. Ils se trouvent un passé ignominieux. Ils sont doux et heureux comme des enfants pauvres!

Rimbaud ne pouvait pas ne pas rencontrer l'éternité. Elle était la raison d'être, la substance même de ses rêves. Elle a entré dans son âme comme l'image de la mer et lavé son orgueil naissant. Comme il allait se glorifier de tenir la vérité, au lieu de la dispenser inconsidérément, il comprend. Il comprend toujours au bon moment, sinon tout. "La peau de ma tête se dessèche. Pitié! Seigneur, j'ai peur. J'ai soif, si soif! Ah! l'enfance, l'herbe, la pluie, le lac sur les pierres, le clair de lune quand le clocher sonnait douze." Et puis le "Coup imprévu de la grâce", l'afflux des autres vies. Les chants s'élèvent avec cette autre raison l'anéantie dans la santé essentielle. "Il a les yeux d'un enfant de Dieu: il aimera désormais ses frères pour leur besoin d'idéal. Voilà la "vérité possédée dans une âme et un corps."

Il y a de malheureuses gens qui ont cru que Rimbaud était un mystificateur, parce qu'il avait parlé d'une couleur pour chaque voyelle. Un jour, à douze ans j'ai escaladé le balcon. Ne suis-je donc plus que celui-ci qui entre chez lui par les colonnes du balcon?

Mais si vous y tenez, je puis bien écrire que Rimbaud fut un mystificateur, que ce perpétuel sérieux, que cette perpétuelle vigilance à éclairer la plus informe, la plus légère manifestation de l'inconscient à toujours étayer l'âme toujours en train de se dissoudre, que tout ce sérieux venait de ce qu'il s'était mystifié lui-même. Il n'en restera pas moins qu'au fond, qu'au bout de sa mystification, il a trouvé la puissance même de la joie primitive celle des contemplatifs, celle qui méprise une certaine action, celle qui a empli sa bouche. . . comme les bouches de Paul et de Thérèse.

Il avait écrit du génie, dans les Illuminations: "Il nous a connus tous et nous a tous aimés: sachons, cette nuit d'hiver, de cap en cap, du pôle tumultueux au château, de la foule à la plage, de regards en regards, forces et sentiments las, le héler et le voir, et le renvoyer: et sous les marées et au haut des déserts de neige, suivre ses vues,—ses souffles,—son corps,—son jour".

Mais un soir que le Prince Rimbaud galopait "un Génie apparut d'une beauté ineffable". Ils se fondirent l'un dans l'Autre.

Et Rimbaud se tut. . . comme se turent Paul et Thérèse.

Il avait dix-neuf ans.

Hebdo-Laval

Jean BOUCHER

Vraiment...

Le dernier numéro de "paysana", l'intelligente revue de Françoise Gaudet, consacre plusieurs pages à illustrer comme le tannage des peaux est à la fois lucratif et facile. Nos ancêtres excellaient dans ce domaine de l'artisanat, à vrai dire, au prix que vaut le cuir aujourd'hui, qui voudra battre le cuir frappera de l'or ou tout comme. . .

••

Nos félicitations à deux confrères qui viennent de s'épouser: Mme Duguay (La Voie des Bois Francs) et Antonio Brochu (Le Dorchester). Souhaitons leur, non pas, tant la classique postérité, nombreuse comme les sables de la mer, qu'une traversée heureuse sur la mer agitée du conjugo. Et surtout qu'ils ne rencontrent pas de sous-marins. . .

••

Le manque de civisme et de droiture naturelle du local 102 des United Textile Org., of America a été dénoncé vertement, ces jours derniers, lorsqu'un conseil de conciliation a dû forcer le local 102 à produire ses livres pour la vérification du nombre de ses adhérents. Le local 102 prétendait qu'une simple déclaration devait suffire. A cela, le juge Boulanger, qui signait le rapport émis par le ministère du Travail, a répondu, de justesse, que si l'on acceptait pareille prétention d'un local d'union, la reconnaissance de l'Union en question devenait une affaire ex parte et le conseil de conciliation, un simple robot qui n'avait plus sa raison d'être. Evidemment, la prétention du local 102 était un simple non sens si l'on veut tenir compte de l'honnêteté que les lois ouvrières exigent des unions.

••

L'hon. Mathewson, trésorier d'un gouvernement qui s'est mis dans la tête de se faire marchand d'électricité en étatisant la Montreal Power, s'est trouvé, l'autre jour, dans une étrange position pour dire son fait au C.C.F. et à son programme d'étatisation! Nous croyons, avec M. Mathewson, que le C.C.F. veut royalement nous berner en troquant l'entreprise privée pour le contrôle d'Etat, notamment dans la haute finance et la grande industrie. Mais on nous permettra de penser aussi qu'un gouvernement qui a décidé de se mettre dans le commerce de l'électricité au lieu de se contenter, via sa Régie ad hoc, d'en surveiller les abus, s'engage précisément dans la voie subversive que M. Mathewson reproche au C.C.F. Mais ce qui est tout probablement arrivé, c'est que M. Mathewson a exprimé là son idée personnelle, sa conviction à lui, à l'instar de ces autres chefs libéraux sceptiques quant à la sagesse de l'expérience socialisante que le gouvernement de Québec veut tenter. On n'est jamais mieux critiqué que par ses meilleurs amis.

••

Il n'est pas facile de faire passer une loi par le gouvernement. Mais le bureaucrate peut vous en bâcler une pendant que vous attendez. La facilité remarquable avec laquelle il légifère pousse à la multiciplité des lois. Le fait qu'il n'a pas à faire face à des électeurs le rend irresponsable au peuple dans l'accomplissement de ce qui constitue la plus haute fonction de la souveraineté.

Un poème inédit de Noël Coward

FRANCE, FRANCE, SOYONS AMIS...

J'ai regardé ce soir la carte de la France
Et j'ai vu passer dans mes yeux
Ces jolis noms si frais, si purs, si merveilleux
Que j'apprenais dans mon enfance:
Bordeaux ... Nancy Strasbourg . Nice Epinal .. Bayeux
Bonsoir, mon vieux Paris, où depuis tant d'années
Je suis allé rêver, sourire, aimer, flâner ....
Bonsoir, le Perigord Bonsoir, les Pyrénées....
Bonsoir l'Anjou. .. Bonsoir le Dauphiné ...
Clermont-Ferrand .. Roubaix. .. Valenciennes... Marseille—

Villes du Poitou, du Berri
Dont le nom chante à nos oreilles
Reims. . Avignon.. . Toulouse....Orléans Domrémy. .

J'ai vu passer ce soir la carte de la France
Tous les grands noms du temps passé,
Et c'était une ronde immense
Où le monde entier vient danser .
Villon, Corneille, Jean Racine,
Balzac, Maupassant, Lamartine...

Bonsoir Château-Thierry, voici
Voici venir Jean La Fontaine
Qui semble n'avoir pas vieilli...

Et des chants montent par centaines ...
Que de grâces, que de sourires, que d'esprit....
Molière, Hugo, Musset, Verlaine,
Rabelais, Montaigne, Péguy
France qu'on est heureux quand on est ton ami ...

Voici des fleurs.... Voici des vins
Dont le nom chatouille la gorge:
Pommard.... Chambertin . Nuit-Saint-Georges,
Joyeux petits vins angevins! . .
Pichets, flacons, vieilles bouteilles
Dont le bouquet nous ensoleille....
Vins de Champagne, Arbois, Pouilly....
France qu'on est heureux quand on est ton ami....

Et voici, dans le Nord, un tout petit village
De trois cent cinquante habitants....
C'est ici, sous de frais ombrages,
Que dorment pour toujours tant d'Anglais de vingt ans—.

Pauvres cimetières touchants,
Pauvres croix que l'on voit fleurir à travers champs
Sous le ciel léger de la France,
C'est à vous, ce soir, que je pense....
Pauvres vieux Tommies endormis
Et qui semblez nous dire encore dans le silence:
"France, France— soyons amis—."

Vient de paraître

"MILLE REGRETS"

Dans ce livre, écrit en France en 1941 et que les Editions Variétés viennent de publier au Canada, on trouve quatre histoires. Elsa Triolet, la femme du poète et romancier Louis Aragon, a écrit dans ses quatres histoires, avec une profonde sensibilité, le roman de ces hommes et de ces femmes qui, pendant la captivité de France, ont perdu non seulement leur famille et leurs amis mais aussi bien les raisons de leur bonheur et de leurs angoisses passées.

Dans le premier récit, on fait la connaissance d'une femme qui, après l'occupatioin de Paris, se réfugie sur la cote d'Azur. Sans famille, ayant perdu la trace même de ces amis, elle est livrée à ses remords, souffrant de la faim dans un décor de luxe, subissant le froid le plus dur dans un superbe manteau de vison, dernier vestige !... dernière ressource?

Puis c'est l'histoire d'Henri Castellat, fils de famille, dont le talent littéraire s'est affirmé dans deux romans. Il vit une existence facile s'amusant plus qu'il ne travaille. Mais quelle est cette ombre qui passe parfois sur son visage? Quoi? Serait-ce que cette guerre dont on parle lui fait peur? Acceptera-t-il cette situation qu'on lui offre dans une entreprise de New-York? Partira-t-il alors que son Pays est en danger?

Dans la troisième histoire on est à l'hiver 1940-1941. Une femme doit, à cause des circonstances partager sa solitude avec son mari, sa belle-soeur et leur enfant. Et voilà qu'un drame, au milieu du drame général, vient augmenter l'anxiété qui régnait déjà.

"La Belle Epicière", le dernier récit, débute d'une façon dramatique. Une femme et un homme viennent de se jeter par la fenêtre d'un hôtel. Tout le quartier s'émeut de cette catastrophe. Quelles découvertes on fera en cherchant la cause de ce suicide!

Vous serez ému, pendant les heures que vous prendrez à lire ce livre, et vous comprendrez que la défaite, si elle est un malheur terrible pour un pays, s'augmente des drames secrets et intimes que vous découvrirez dans "Mille Regrets."

(1) Un volume de 256 pages, publié par les Editions Variétés. Prix: $1.25; par la poste, $1.35. En vente à la Librairie Loisirs, 82 rue Beech, Sudbury.

La douleur n'embellit que le coeur de la femme.!—George Sand.

Chronique des Pasquier

Par Georges DUHAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA ST-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNE HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume $1.26 au comptoir; $1.35 par la poste. La série $12.00 franco.

LIBRAIRIE LOISIRS

LA VIE OUVRIERE

Programme provincial du Bloc

LA FAMILLE RURALE

Constatons par exemple la déchéance incessante de notre classe agricole, assistons à cette révolution qui a transformé notre peuple, rural dans une proportion de 61 pour cent en 1871, et qui ne l'est plus qu'à 25 pour cent. Pourquoi cette désertion? Parce que l'Etat québécois a oublié que les familles rurales élèvent dix, douze et parfois quinze enfants et que ces nouveaux venus doivent être soutenus par une audacieuse politique d'établissement, soit dans l'agriculture, soit dans la colonisation. Parce que notre marché agricole est si mal organisé, qu'en moyenne et en période normale le revenu-argent du cultivateur est de 7 à 800 dollars par année. Comment un père de famille peut-il élever convenablement et établir ses nombreux enfants dans de telles conditions? Croit-on que nos cultivateurs, plus que nos ouvriers, affectionnent la misère? Tant que l'Etat québécois n'aura pas assuré l'existence et le développement de la famille rurale, on verra les jeunes gens et les jeunes filles de la campagne se ruer vers les villes et y grossir notre prolétariat urbain, à moins que, comme jadis, ils n'émignent dans un pays voisin dès que les circonstances le permettront. Songez que nous serions 6 millions au lieu de trois dans cette province si l'imprévoyance des gouvernants n'avait laissé la famille rurale dans un abandon tel que des paroisses entières furent dépeuplées et que des groupes compacts de paysans durent fuir notre pays pour chercher ailleurs le pain quotidien de leurs enfants.

LA FAMILLE DES VILLES

Mais notre politique provinciale s'est-elle occupée au moins de ces masses rurales qu'elle-même avait déracinées et qui peuplent nos villes? Ces cultivateurs, aujourd'hui ouvriers dans nos centres urbains deviennent donc du jour au lendemain des salariés. Et ce salaire devenu leur unique moyen de subsistance, comment a-t-on permis qu'il soit calculé? Uniquement en fonction de l'individu. On a procédé comme si le père de famille n'avait que lui-même à nourrir, à vêtir, à loger; on a oublié ses enfants. Le régime actuel du salaire est donc nettement antifamilial. Et quand le législateur a commencé à se préoccuper du problème ouvrier, qu'a-t-il statué? Le salaire dit raisonnable ou minimum, au lieu du salaire familial. Pour un travail égal, le père de famille de 7 ou 8 enfants reçoit exactement la même somme qu'un célibataire; et comme au surplus, l'ouvrier du Québec est moins rétribué que celui de l'Ontario, un célibataire de Toronto reçoit, règle générale, un salaire plus élevé que le père de famille de 8 enfants qui habite Montréal. Comme l'a remarqué l'un de nos collaborateurs à la radio, l'Etat a poussé cette méconnaissance du groupement familial le plus nécessiteux jusque dans les secteurs du bien-être social, la politique de salaires, le système d'assurances sociales et même les lois qui avaient censément pour but la protection de la famille ouvrière, comme la loi Lacombe du Québec. "C'est entendu qu'il faut payer ses dettes, mais n'est-il pas injuste que sur deux personnes gagnant $18.00 par semaine, par exemple, on laisse au célibataire $14.40 et au père de famille qui a 8 enfants, $14.40 également mais pour 10 personnes à la maison?"

Et cette famille urbaine déjà sous-alimentée par un salaire insuffisant, on l'entasse dans les logements exigus, parfois dans d'immondes taudis qui sont la plaie et le déshonneur des grandes villes dites chrétiennes. L'hygiène s'en tire comme elle peut. Aussi constatons-nous que la tuberculose ravage nos familles: le taux de la mortalité dans ce secteur croit de telle façon, qu'en 1942, il s'établissait à 80 par 100,000 personnes, tandis qu'il est de 29 dans l'Ontario.

Mal rétribué, le père de famille canadienne-française accède rarement à la propriété immobilière: songez qu'à Montréal il n'y a que 12 pour cent de propriétaires tandis qu'il y en a 83 p.c. à Toronto. Et quand un homme de fortune modeste a réussi à acquérir sa propre demeure, les taxes pleuvent sur lui et le découragent.

On voit quels malheurs se sont abattus sur la famille urbaine aussi bien que sur la famille rurale par l'absence d'une politique nettement familiale. Mais des coups plus durs encore lui sont portés depuis le début de la guerre.

LES TAXES ANTIFAMILIALES

J'ai déjà signalé l'iniquité de notre régime fiscal. L'impôt indirect d'abord représente aujourd'hui une taxe de 12 p.c. sur la plupart des marchandises, dont plusieurs sont de première nécessité, quand ce n'est pas de 18 et de 25 p.c. Le célibataire paye une seule fois cette taxe sur chacun des objets qu'il achète, tandis que le père de famille de 7 enfants le paye neuf fois. Et l'impôt direct? Consultez là-dessus le dernier budget Ilsley, et vous verrez comme l'impôt sur le revenu frappe cruellement la famille: par exemple l'Etat laisse au père d'une famille de 5 enfants, ayant un revenu annuel de $3,000, $2,656 pour 7 personnes, tandis que le célibataire garde pour lui seul $1,906. On dirait que M. Ilsley a voulu instituer une prime au célibat ou à la famille restreinte.

LA CONSCRIPTION DES FEMMES

En outre, depuis dix ans, la misère a chassé des milliers de femmes du foyer: faute de salaire familial, la mère de famille est forcée d'entrer à l'usine. Cette situation est déjà anormale. Mais que dire de la conscription des femmes dont M. King nous menace? Fait incroyable et douloureux: en l'an de grâce 1943, sous prétexte de la défense du Canada, tous les Canadiens sont conscriptibles pour n'importe où, sans distinction de sexe, célibataire ou mariés, sauf les vieillards, les enfants et les invalides. Tous ne sont pas conscrits, mais le gouvernement s'est octroyé des pouvoirs dictatoriaux, il peut faire de chacun de nous ce que bon lui semble. Le premier ministre M. King, dans un discours d'août 1942, a mis une seule réserve à cette mobilisation universelle: le maintien des services civils essentiels. Et dans son énumération, M. King n'a pas fait entrer le service de la famille "sans laquelle pourtant l'Etat ne pourrait mobiliser personne!" "Si cette situation dure le moindrement, disait M. André Laurendeau dans une conférence l'an dernier, en s'adressant à nos gouvernants, vous faussez le sens de la famille dans toute une génération, vous sapez l'ordre social chrétien, et l'ordre social canadien-français jusque dans ses fondations".

Eh bien, mesdames et messieurs, le Bloc Populaire Canadien ne décevra pas l'immense espoir que sa politique familiale a allumé dans tous les coeurs des pères de famille. Le Bloc Populaire veut appliquer avec prudence et fermeté les remèdes qui s'imposent et vous entrevoyez déjà que ces remèdes devront être passablement radicaux et qu'il faudra même en venir dans certaines circonstances à la nationalisation. Vous savez maintenant l'urgente nécessité d'une politique nettement familiale, vous assurez sous peu quels moyens utilisera le Bloc pour instaurer dans la province cette politique familiale.

III

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

Mais une question préalable se pose: même au pouvoir à Québec, parviendrait-il à effectuer la plupart de ces réformes vitales? Pourrait-il secourir la grande détresse de la famille?

Oui, grâce à l'autonomie provinciale qui, en assurant la souveraineté de l'Etat québécois dans son domaine propre, lui fournit la possibilité de diriger notre vie économique, sociale et culturelle.

Défendre jalousement l'autonomie, serait-ce par hasard verser dans le séparatisme? Non, c'est demeurer fidèle à l'esprit et à la lettre de la Constitution. En 1867, nos ancêtres n'ont pas voulu un Etat unitaire, ils ont exigé une fédération des provinces.

Conscients de notre originalité, désireux d'en assurer l'épanouissement, nous avons exigé (et l'on a accepté) que les Canadiens français soient dans la province de Québec, au moins en droit, maîtres de leur destins. On a confié aux Canadiens français de cette province le soin d'élire des représentants canadiens-français et de réaliser par leur entremise une politique canadienne-française.

Contre les tentatives centralisatrices d'Ottawa, la plupart des premiers ministres québécois avaient chèrement défendu le principe de l'autonomie provinciale. Il a fallu en venir à M. Godbout pour assister à ce spectacle navrant d'un chef d'Etat québécois sabordant lui-même sa propre autorité. Aussi pouvions-nous dès le début de notre mouvement dénoncer ce gouvernement qui depuis quatre ans "a fait perdre à la province, en fait d'autonomie, tout le terrain que ses prédécesseurs depuis 1867 avaient su conserver. Nous nous donnons comme objectif de reprendre l'un après l'autre tous les pouvoirs abdiqués par le gouvernement Godbout au profit des centralisateurs fédéraux."

Mais nous ne commettrons pas l'erreur des administrations passées, et nous ne nous arrêterons pas là. Un Taschereau et un Duplessis ont généralement défendu le principe de l'autonomie provinciale, mais avec les pouvoirs qu'ils détenaient, ni l'un ni l'autre n'a su résoudre le grand problème social du Canada français. Ni l'un ni l'autre n'a paru comprendre que si l'autonomie provinciale met dans nos mains un instrument capable de sauver la famille, à elle seule elle ne sauve rien. Ni l'un ni l'autre ne semble avoir vu que si l'autonomie nous procure un moyen de libération, elle n'est pas à elle seule la libération.

LA PROVINCE LIVREE AUX TRUSTS

Nos pères avaient édifié avec tant de sacrifices une riche demeure. Nos gouvernants, complices de la dictature économique, l'ont livrée aux financiers et aux trustards après en avoir expulsé sans pitié les héritiers légitimes. Depuis cinquante ans, les propriétaires en sont réduits à habiter un taudis pendant que les usurpateurs vivent confortablement dans la maison de famille. Il est vrai que nos gouvernants ont gardé la clef du château, ils se sont même battus pour la conserver. Mais une fois la lutte finie, chose étrange, ils ont refusé de s'en servir, ils nous laissent végéter dans le taudis, enchaînés qu'ils sont par les trustards.

La riche demeure, c'est la province de Québec. L'autonomie provinciale, c'est la clef. Elle est un bien précieux puisqu'elle nous permettrait de rentrer chez nous sans violence et de rétablir la juste situation. Mais à quoi sert de la défendre si c'est dans l'idée de la garder dans notre poche?

Ce que veut le Bloc, ce n'est pas un gouvernement qui se contentera de sauver la clef, mais un régime qui ouvrira la porte, pénétrera hardiment dans la demeure, aménagera les choses en fonction de nos intérêts supérieurs, bref nous rendra les maîtres dans notre propre maison.

Défendre l'autonomie provinciale pour faire du Québec le paradis des trusts, le royaume des bas salaires et la terre des taudis, ç'a été l'oeuvre de tous nos gouvernements provinciaux. Défendre et restaurer l'autonomie provinciale afin de sauver la famille rurale et la famille urbaine, c'est-à-dire pour libérer notre société, telle est la politique du Bloc Populaire Canadien. Nous dirons la semaine prochaine comment effectuer ce sauvetage.

(à suivre)

La Division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture est chargé de l'application des Lois sur les semences, sur les aliments du bétail, sur les engrais chimiques, sur les produits antiparasites, sur l'inspection et la vente, et sur l'inspection du foin et de la paille.

• •

Les chiffres suivants des exportations d'oeufs sur la Grande-Bretagne indiquent jusqu'à un certain point le développement phénoménal qui s'est produit dans l'industrie avicole canadienne en ces dernières années. En 1939 le Canada a exporté sur la Grande-Bretagne 1,031,820 douzaines d'oeufs, 10,677,300 douzaines en 1940, 15,580,710 douzaines en 1941 et 37,535,790 douzaines en 1942.

Faites lire l'Ami du Peuple

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Si vous avez des employés du sexe masculin—

Sont-ils en règle au point de vue de la mobilisation?

En vertu d'une Ordonnance rendue sous l'empire des règlements du Service sélectif national (mobilisation):

1. **Tout patron qui a à son service des employés masculins doit examiner leurs documents et faire connaître ceux qui n'auront pas exhibé des attestations indiquant qu'ils sont en règle avec le Service sélectif national (mobilisation).**
2. **Cet examen doit avoir été complété au plus tard le 1er mai 1944.**
3. **"EMPLOYEUR" ou "PATRON" comprend les employeurs ou les patrons dans l'industrie et le commerce, ainsi que les exploitants de fermes.**
4. **"EMPLOYÉ MASCULIN" désigne tout homme à votre service, y compris celui qui est de votre parenté.**
5. **Un livret intitulé "GUIDE DU PATRON" a été envoyé à tous les patrons dans l'industrie et le commerce. Une carte-réponse a été adressée aux exploitants de fermes.**
6. **Si vous avez à votre service un employé masculin, et n'avez pas été averti du relevé par livret ou carte postale, communiquez avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et demandez ce livret.**
7. **Tout employeur de personnes du sexe masculin est obligé de faire cet examen, dont la responsabilité lui incombe.**
8. **Des peines sont prévues pour la négligence à effectuer ce relevé, et pour les employés masculins qui négligent de coopérer en exhibant les documents requis.**

RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF NATIONAL (MOBILISATION)

MINISTERE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail.*

A. MacNAMARA, *Directeur du Service sélectif national.*

SUDBURY ONTARIO

LEBEL & FILS

NETTOYEURS - TEINTURIERS

TEL. 6-5621 142 RUE EYRE

Bannon Bros. Ltd.

AMEUBLEMENT GENERAL

A. J. CORBEIL, gérant

Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits

ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES

123, rue Durham Tél. 4-4243

SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 888

A. FOURNIER LTEE

ASSURANCES

FONDEE 1898

TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

Réparation de montres

SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

ED. LAURIN

49 rue Cedar Sudbury

En haut de la Banque Royal

LA VIE AGRICOLE

AGRICULTURE ET FINANCE

3% MOINS 1½% EGALE 1½%
(Petite lettre à un cultivateur de St-Marc)

Oui, cher monsieur, c'est votre droit indiscutable et indiscuté de laisser à la banque les $600 que vous appelez le vieux gagné de 1943. Du vieux gagné qui n'a été ravi à personne et qui représente d'honnêtes sueurs par divers temps: gel, vent, chaleur, pluie. Du vieux gagné qui vous met un peu à l'abri du malheur, le malheur qui revêt tant de formes. Il faut vous féliciter de cette sagesse, de cette résistance aux mille tentations du gaspillage et aussi de la magnifique leçon que vous donnez là à vos enfants.

(Mais, au fait, le savent-ils? Au temps de la jeunesse de celui qui vous écrit, les parents cachaient soigneusement à leurs enfants le montant de leurs économies. Nous l'apprenions par hasard ou par des étrangers. Est-ce changé?)

La banque paie un intérêt de 1½%, selon un mode de comptabilité plus clair dans l'esprit du caissier que dans celui du déposant. Sécurité parfaite d'ailleurs. Il y a plusieurs années que les prêts aux banques sont positivement à l'abri de tout danger.

1½%, cela ne fait pas vite boule de neige, et, comme disait l'autre, avec un aussi petit chiffre, ça prend du temps pour faire des petits. A 3% aussi d'ailleurs, mais c'est tout de même le double. Alors pourquoi ne souscrivez-vous pas, disons $500 en Obligations de la Victoire et ne laissez-vous pas une *torquette* de $100 en banque pour de l'argent de poche? Ce $500 vous donnera $15 par année au lieu de $7.50. $7.50 de plus dans votre porte-monnaie, sans que vous ayez à lever le petit doigt. Autant l'avoir que de la laisser aux actionnaires de la banque. La sécurité des Obligations de la Victoire est parfaite elle aussi. $500 en billets de banque ou $500 en Obligations ce sont deux valeurs identiques. Si l'une venait à dégringoler, l'autre dégringolerait en moins de 24 heures.

Vous trouvez que cette guerre, longue et coûteuse, n'est pas conduite à votre goût. C'est une opinion que vous avez non seulement droit d'avoir mais de proclamer parce que nous habitons un pays libre, non occupé, non asservi. Nous endurons dix embêtements par jour. Comme c'est vrai! Vous avez encore le droit de le proclamer, mais c'est dix raisons par jour pour souhaiter la fin de la guerre. Vous croyez peut-être qu'en prêtant de l'argent au gouvernement, vous contribuez à prolonger la guerre. Erreur complète. C'est exactement le contraire qui est vrai. Ah! si les Allemands voulaient arrêter tout d'un coup de fabriquer des chars d'assaut, des munitions, des avions et des sous-marins, les Alliés eux aussi arrêteraient net. Mais ils sont loin, bien loin de faire cela. Pensez à ces divers points de vue en vous chauffant les pieds sur la bavette du poêle ou en faisant votre "train". Qu'est-ce qui presse le plus que de sortir du chaos?

L'Obligation de la Victoire vous est proposée d'abord comme une affaire. Elle est bonne financièrement. Tant mieux si au surplus elle aide le Canada!

Pour un plan de culture

(Notes des Fermes Expérimentales)

Comme toute entreprise de quelqu'importance, l'exploitation rationnelle d'une ferme assure généralement de meilleurs résultats, si son administration est basée sur un plan d'action préalablement dressé. Pour réaliser ces conditions de succès, il s'en suit que le plan de culture est le premier travail à faire pour exploiter convenablement un fond de terre arable, année par année.

Il consiste à rédiger le programme de toutes les opérations culturales à effectuer durant la saison de végétation future dans chaque champ des rotations en cours sur la ferme, ainsi que l'énumération de la quantité de matériaux requise pour chaque culture donnée, à savoir les fertilisant, les semences, les protectants des récoltes, etc.

Avec de telles données, il résulte que les travaux culturaux s'exécutent avec une plus grande économie de temps et de main-d'oeuvre, tout en réduisant au minimum les erreurs possibles d'opération. Un autre avantage non moins important pour la vie rurale en découle également. Le cultivateur, qui adopte cette pratique annuelle, entraîne inévitablement ses fils à s'intéresser d'avantage à la culture du sol, du fait qu'ils exécutent dans les champs des travaux qu'ils auront débattus longuement au préalable avec leur père.

Le temps le plus propice pour faire ce plan de culture est l'hiver. Durant cette saison, les soirées sont longues et elles sont toutes désignées pour discuter à fond le programme de culture de la saison de végétation qui s'en vient. Pour ce faire, il faudra tenir compte en premier lieu des rotations en cours sur la ferme, faire une revue des rendements obtenus l'année précédente afin de découvrir les améliorations à faire, soit par l'égouttement, l'épierrement, le chaulage, la fertilisation, etc. Ensuite on rédigera les travaux à exécuter dans chaque champ donné, ainsi qu'une liste détaillée de toutes les fournitures nécessaires pour effectuer le semis de telle et telle culture. Immédiatement après, on devrait pourvoir aux achats d'usage pour éviter d'être pris à l'improviste lorsqu'il sera temps de commencer les travaux dans les champs.

Actuellement, les autorités en agriculture de Québec exhortent les cultivateurs par la radio et la presse à placer dès maintenant leurs commandes de fournitures de semence dont ils auront besoin cette année, de peur qu'elles leur soient refusées en les plaçant au printemps seulement. En cela, elles veulent, par l'importation, obvier à la rareté existante de ces marchandises dans la province de Québec, spécialement les céréales et les graines fourragères. Cette situation actuelle est causée, comme on le sait, par la mauvaise qualité des récoltes de l'an dernier, particulièrement dans l'Est canadien.

Ainsi, il serait désirable que chacun suive le mot d'ordre donné. A cette fin, complétons au plus tôt possible le plan de culture pour la prochaine saison de végétation pour placer sans retard toute commande affectant les semailles du printemps. De cette façon, aucun cultivateur ne sera privé de semence de qualité pour ensemencer ses champs. Il s'en suivra, inévitablement, une plus grande étendue de terrain cultivé, des rendements plus abondants des récoltes et une réponse plus adéquate à l'effort de guerre sur le front agricole.

Insectes nuisibles

L'un des grands problèmes depuis le début de la guerre est la protection des grains de céréales et de leurs produits contre les attaques des insectes. Les recherches sur les produits de grain entreposés ont toujours formé une partie importante des travaux conduits par les Divisions de l'entomologie et de la protection des végétaux du Service scientifique, au Ministère fédéral de l'Agriculture. Ces recherches ont été conduites en collaboration avec la Commission du grain et les compagnies de grain, et les mesures nécessaires ont été prises pour prévenir l'infestation du grain par les insectes au cours du transport. Tous les wagons de grains chargés à des points de campagne où l'on sait qu'il y a des insectes, sont signalés aux points terminus, et à leur arrivée le grain est nettoyé et même-fumigé si cela est nécessaire. Les wagons employés pour le transport du grain sont nettoyés à l'élévateur terminus au moyen d'air comprimé pour empêcher les insectes qui sont encore dans les wagons d'infester les charges subséquentes.

Le découvrement inspire un dégoût profond de toutes choses.—Lacordaire.

Pour protéger le grain

Pour faire connaître aux cultivateurs de l'Ouest les moyens de conserver en bon état le grain emmagasiné sur leur ferme, la Division de l'entomologie du Service scientifique au Ministère fédéral de l'Agriculture a publié un feuillet spécial à ce sujet. Ce feuillet et une circulaire multicopiée ont été distribués aux propriétaires d'élévateurs, aux laboratoires et aux autres personnes qui s'occupent de l'entreposage du grain.

La plupart des pertes sont dues à la présence de grain gourd avec les insectes, les mites, les moisissures et le chauffage qui l'accompagnent. Le grain devient gourd quand il est récolté dans de mauvaises conditions; il peut le devenir en quelques mois sous l'effet de l'infiltration de l'eau de la présence de graines vertes de mauvaises herbes, de la condensation et du manque d'aération. Le grain gourd favorise le chauffage et le développement rapide des mites, des insectes et des moisissures. Ce chauffage et ce développement se produisent même aux températures les plus froides à cause de l'isolation pourvue par le grain. Le transport et le nettoyage du grain en temps froid abaissent la température du grain, réduisent l'activité des insectes et préviennent le chauffage.

On recommande aux cultivateurs d'examiner le grain dès maintenant, de le retourner en temps froid pour prévenir les pertes causées par la chaleur, d'examiner les stocks de grains toutes les deux semaines, de transférer le grain gourd ou infesté à un grenier propre, froid, de pourvoir une ventilation suffisante, de vendre le grain aussitôt que possible, de consulter l'agent de l'élévateur sur la possibilité de livrer une quantité de grain plus forte que le contingent et d'en profiter. Ce sont là quelques-unes des recommandations données dans le feuillet en question. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent de l'élévateur local, ou écrire au Laboratoire entomologique le plus proche (à Brandon, Man.; Saskatoon, Sask. et Lethbridge, Alberta); ou au Ministère provincial de l'Agriculture intéressé—à Winnipeg pour le Manitoba; Régina pour la Saskatchewan et Edmonton pour l'Alberta.

L'élevage des moutons

Les membres du Comité national de l'élevage du mouton se sont réunis dernièrement à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa. A la dernière réunion du Comité, le Dr. E. S. Archibald, directeur de la Ferme expérimentale fédérale a fait les recommandations suivantes pour l'établissement d'un programme de dix ans:

1.—"Trouver les terres qui peuvent être affectées avantageusement à l'élevage des moutons et arrêter un programme d'élevage.

2.—"Choisir les meilleures races pour un programme à long terme et rejeter toutes les autres. Si le croisement doit être la solution du problème dans certaines parties du Canada, faire un programme de classement et le recommander, quelle que soit l'opposition qu'il peut rencontrer de la part de certains éleveurs de race pure. Si, par exemple, le meilleur système à suivre pour certaines parties de l'Est du Canada serait de se procurer les brebis de l'Ouest, de souche Rambouillet, Corriedale et Romneydale et de les croiser avec des béliers des races des dunes (Down), trouver ces régions et recommander l'adoption de ce système. Si, plus tard, on peut développer en nombre suffisant une race ou des races canadiennes bonnes pour toutes les parties du Canada, que le Comité national le recommande résolument.

3.—"Efforçons-nous de faire connaître les avantages du mouton au cultivateur de l'Est du Canada en lui montrant que c'est l'animal qui exige le moins de travail, qui tire le meilleur parti des aliments ayant une valeur relativement faible. J'entends ici surtout les pacages sur terres bons marchés, mais aussi les foins de haute qualité.

"Il s'agit de faire comprendre aux cultivateurs de l'Est la place importante que le mouton occupe dans un programme d'amélioration des sols, aussi bien sur les pâturages que dans les étendues cultivées, et le rôle qu'il joue dans la conservation du sol. Dans l'Est comme dans l'Ouest, l'herbe est assurément l'élément le plus utile pour la conservation du sol et ceci s'applique aussi bien à l'agriculture de l'Ouest qu'à celle de l'Est, car si l'Ouest du Canada est sujet à l'érosion par le vent, l'Est du Canada et la Colombie-Britannique sont encore plus exposés à l'érosion par l'eau. Aucune catégorie d'animaux de la ferme ne fait un meilleur emploi de l'herbe que le mouton.

"Il s'agit de faire comprendre au consommateur que l'agneau n'est pas une viande de luxe, mais qu'elle est absolument nécessaire pour équilibrer la ration de viande. On devrait consommer plus d'agneaux de tous les morceaux différents.

"Faisons-leur comprendre également qu'il faut réduire l'écart des prix entre le cultivateur et le consommateur et qu'il y va de l'intérêt du consommateur d'exiger de la viande classée par catégorie, et de la payer d'après sa catégorie.

"Enfin une autre condition essentielle à l'accomplissement d'un programme de 10 ans c'est qu'il faut faire bien comprendre que les laines canadiennes peuvent toutes être employées dans les filatures canadiennes, à condition qu'elles soient bien triées et bien protégées.

"L'accomplissement de ce programme dépend de l'union des efforts entre les cultivateurs de l'intérêt qu'y apporteront les producteurs de moutons et d'agneaux, les fonctionnaires du gouvernement et les investigateurs.

Les essais d'alimentation conduits sur différentes variétés de dindons à la Division de l'aviculture, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont démontré que l'élevage du dindon est d'autant plus économique que les dindons sont plus gros.

* *

Quelque 18,000 cultivateurs — 17,984 pour être exact, ont assisté aux 144 journées agricoles organisées par la Division des Stations de démonstration, du Service des fermes expérimentales fédérales, au cours des 12 mois finissant le 31 mars 1943.

* *

Aucune substance susceptible de remplacer le mercure dans la lutte contre la moisissure des neiges n'a encore été découverte au cours des recherches qui ont été conduites pendant plusieurs années, par la Division des plantes fourragères du Service des Fermes expérimentales fédérales. On continue toujours ces recherches.

L'amitié vaut mieux que l'amour.

L'esprit est toujours le dupe du coeur.—La Rochefoucauld.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6802

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Hotel FRONTENAC
FAITES VOTRE PART — AIDEZ LA CROIX-ROUGE
14 rue Durham Sudbury Ont.

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

Un chinois se pend

Propriétaire du café sur la rue Borgia pendant nombre d'années, et citoyen de Sudbury depuis longtemps, Jack Chew Lum a été trouvé pendu dans la cave d'une maison à 98 ruelle Ste-Anne. La découverte a été faite par le propriétaire de la maison. Le chinois venait apparemment de se pendre quand le corps a été trouvé à 11 heures. On lui donna la respiration artificielle, mais l'homme était déjà mort. Le Dr P.-E. Laflamme a fait une enquête comme coroner et a déclaré qu'aucune enquête serait nécessaire. Le corps a été exposé au Salon funéraire Ducharme sur la rue Beech. Tous se demandent quelles raisons ont bien pu pousser ce chinois à cet acte de désespoir.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

sud, les libéraux auraient dû faire tout en leur possible pour assurer son élection. Personne, en effet, ne pouvait moins attirer le peuple que M. Meighen. On ne pouvait compter sur lui pour tenter une réforme au sein du Parti conservateur. Mais les libéraux s'effrayaient alors de la campagne menée par les conservateurs en faveur de la conscription pour service outremer. Ils redoutaient la présence de M. Meighen à la Chambre des communes. Ils ne présentèrent donc pas de candidat contre M. Meighen dans York-sud, comme la C.C.F. faisait la lutte. Il est entendu que, dans la situation créée, les libéraux votèrent de préférence en faveur du candidat de la C.C.F. Celui-ci remporta la victoire. M. Meighen fut battu. Les libéraux jubilèrent. M. Meighen démissionna, dans la suite, comme chef du Parti conservateur. Sa retraite ouvrait la voie à M. Bracken. L'élément progressiste du Parti conservateur s'agita. Le congrès national du Parti conservateur eut lieu, à l'automne de 1942. M. Bracken en devint le chef.

Les libéraux auraient été mieux de mettre un candidat, dans l'élection complémentaire de York-sud, en 1942, afin d'y avoir une lutte à trois et assurer l'élection de M. Meighen qui, une fois élu, aurait réduit à rien la tentative de réforme, que sa retraite favorisa, du Parti conservateur. Aujourd'hui, le Parti conservateur dirigé par M. Meighen serait moins dangereux pour les libéraux que le Parti conservateur progressiste conduit par M. Bracken.

FEU M. SAUVE

Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis la dernière réunion du Sénat. La Chambre haute, cependant, ne s'est pas réunie pour longtemps. A la fin de la semaine, elle a ajourné au 21 mars, après quelques séances.

Les nouveaux sénateurs, que M. King a nommés récemment pour la province de Québec, ont été reçus officiellement. Ce sont M. T.-D. Bouchard, ancien ministre dans le cabinet Godbout, de Saint-Hyacinthe; M. Armand Daigle, homme d'affaires de Montréal; M. Cyrille Vaillancourt, de Lévis, ancien conseiller législatif à Québec, et conseiller de M. Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; M. J.-A. Lesage, de Québec.

On y a fait également l'éloge de M. Arthur Sauvé, sénateur décédé en ces derniers temps. On a dit de fort belles et justes choses à on sujet. N'est-il pas curieux de constater comme nous faisons plus aisément l'union autour des morts que des vivants? Cette unité de pensée dans l'éloge de nos morts, certes, est une bonne chose. Mais on devrait pratiquer un peu plus cette unité de pensée autour des vivants. Notre groupe ethnique s'en porterait beaucoup mieux.

REGLEMENTS DE LA CHAMBRE

La Chambre des communes veut modifier ses règlements pour activer ses délibérations. Quant à ce qui concerne la procédure de ces dernières, on ne saurait accuser les députés d'être radicaux. Voilà, en effet, dix-sept ans, que la Chambre des communes n'a pas tenté de les amender. Sur ce point, la députation fédérale est sans doute fort conservatrice.

Un comité parlementaire spécial, dont M. Glen, Orateur de la Chambre, est le président, a fait plusieurs suggestions. Il est proposé qu'aucun député ne puisse demeurer en Chambre sans voter lorsqu'un vote est pris; que, pour pouvoir en appeler de la décision de l'Orateur, le nombre des députés qui l'exigent soit porté à 20; qu'on ne puisse pas en appeler de la décision de l'Orateur, lorsque ce dernier déclare qu'une question n'est pas d'urgence suffisante pour exiger un débat spécial; que le temps accordé pour un discours, lorsque la Chambre siège en comité plénier, soit réduit de quarante à vingt minutes, mais que le nombre des questions qui puissent être posées soit illimité; que les ministres présentant une mesure aient l'occasion de répondre aux discours prononcés, à la fin du débat; qu'il ne puisse être soumis qu'un amendement et qu'un sous-amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône; que les bills de divorce ne soient soumis qu'une fois à la Chambre, au lieu de trois, comme c'est maintenant la coutume, et que toute la question du divorce soit étudiée mûrement en vue d'éliminer les bills du divorce du parlement dans le plus bref délai possible.

CANCER DE LA SOCIETE

Les députés ont discuté ces suggestions, sans prendre, toutefois, de décision finale. Ils reviendront dessus. La question des bills de divorce mérite d'être immédiatement soulignée.

Trois députés en ont dit un mot. Tous trois se sont prononcés pour l'élimination des bills de divorce du parlement canadien. Ce sont M. Hanson, député conservateur progressiste de York-Sunbury; M. Ligori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, et M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata. Ce dernier n'a pas fourni de raisons de son attitude. Mais les deux autres se sont expliqués. Leur attitude ne se fonde pas sur les mêmes motifs.

M. Hanson s'est déclaré en faveur du principe du divorce. "Etablissons, dit-il, une division de la Cour de l'Echiquier du Canada, un tribunal à qui l'on confèrera les pouvoirs nécessaires pour entendre les causes de divorce. Nous pouvons le faire, et ainsi nous renverrons toute la question des divorces aux tribunaux, comme cela convient, tout comme la question des élections contestée est soumise aux tribunaux.

M. Lacombe s'est opposé au principe même du divorce. Parlant particulièrement pour les catholiques du Québec, il a demandé que, lorsqu'il s'agissait de mariages entre catholiques romains ou lorsque l'une des parties en cause était catholique, les bills de divorce fussent tout simplement rayés.

"Il existe, dans le code civile de la province de Québec, continua-t-il, des lois qui permettent aux parties intéressées de procéder devant les cours de justice de cette province par action en séparation de corps ou par action en nullité de mariage en certains cas particuliers. Aussi, je me demande pourquoi le gouvernement fédéral ne légifère pas dans le but de renvoyer les conjoints de dénomination catholique se prévaloir de nos lois civiles françaises devant les tribunaux. D'ailleurs, suivant la religion catholique romaine, le mariage est indissoluble et, seule, la mort de l'un des deux époux peut en rompre le lien." M. Lacombe déclara que le gouvernement fédéral, en adoptant des lois de divorce lorsqu'il s'agit de conjoints catholiques, résidant dans la province de Québec, en plus de violer le Code civil de cette province, violait le droit canonique et les préceptes de la religion catholique.

Allant plus loin, le député de Laval-Deux-Montagnes, a condamné le régime des divorces au point de vue social en termes fort éloquents et fort justes:

"L'adoption de ces lois de divorce, continua-t-il, ronge comme un cancer les assises de notre société, dont la famille est la cellule vivante. Le divorce est un des grands maux de notre époque. Il devrait être à tout jamais banni chez les peuples civilisés. Il est le déshonneur des enfants et des époux. Le gouvernement a préparé tout un programme de législation sociale. Permettra-t-il plus longtemps au divorce de bouleverser la société en s'attaquant à son coeur même, la famille? Nous prétendons nous battre pour la civilisation et nous adoptons des lois de divorce digne des Zoulous et des peuplades les plus arriérées de la terre. Pourquoi ne pas en finir, une fois pour toutes et interdire l'entrée du parlement à ces bills de divorce qui nous ont causé et nous causent encore tant de mal. En ce faisant, nous protégerions les époux contre eux-mêmes, et les enfants contre les erreurs lamentables de leurs parents. C'est là un devoir social en même temps qu'un devoir national. Le gouvernement ne doit et ne peut s'y soustraire."

M. Lacombe a parfaitement raison. Mais son point de vue n'a pas de chance d'être adopté par le parlement. La majorité du parlement est protestante. Or les protestants admettent le divorce. Le député de Laval-Deux-Montagnes, n'a pas moins bien fait d'exposer les véritables principes chrétiens au sujet du divorce, "cette gangrène de la société et du foyer", comme il l'appela.

Ce que fera le gouvernement au sujet de la recommandation faite d'éliminer les divorces du parlement, en les soumettant à une section de la Cour de l'Echiquier, personne ne le sait. Le gouvernement n'a pas fait connaître son opinion à ce sujet. Pour le moment, tout semble indiquer que l'on continuera à soumettre au parlement les demandes de divorce venant de personnes habitant le Québec et l'Ile du Prince-Edouard, les deux seules provinces où il n'existe pas de cours spéciales pour les divorces.

TRAVAIL PARLEMENTAIRE

La Chambre a entendu, au cours de la semaine, le ministre de la Marine faire l'exposé de notre effort naval de guerre, exposé servant de préambule à la discussion des crédits navals de guerre. Elle a également discuté le bill visant à créer une banque d'expansion industrielle. Ce bill est l'un des plus importants soumis à cette session-ci. Il faudra en parler au cours d'une des prochaines chroniques.

Les vacances de Pâques commenceront le vendredi soir le 31 mars pour se terminer le 17 avril. Elles seront donc très courtes. Le gouvernement va, d'ici l'ajournement, terminer l'étude des crédits de guerre. Il reste à étudier principalement ceux du ministre de la Marine et du ministère des Munitions. La présentation du budget n'aura pas lieu avant Pâques. Il semble bien aussi que la conférence interprovinciale que le gouvernement voulait tenir autour de Pâques n'aura pas lieu à cette date.

Chelmsford

Chelmsford (D.N.C.) — Mardi dernier la demeure de M. Phillas Castonguay fut détruite par un incendie, Ayant allumé le poêle et étant ensuite allé à la grange il fut surpris d'apercevoir la maison en feu quelques minutes plus tard. Il eut juste le temps de briser un carreau de fenêtre pour permettre à Mme Castonguay et ses enfants de s'évader.

M. Donoza Lavallée séjourne à Timmins pour quelques semaines.

M. l'abbé Jacques Michaud visita ses parents à Sturgeon Falls durant quelques jours.

Mme Louis Groulx visite sa fille Gabrielle, à Toronto.

MM. et Mmes Emile Vaillancourt, Joseph Gratton, Mme J.-B. Vinette, MM. Romuald Bossé, Lucien Vaillancourt, Alfred et Lionel Roy passaient une fin de semaine à Toronto dernièrement.

Mme William Leroux, MM. Camille Leroux, et Emile Montpetit assistaient aux funérailles de M. Dollard Leroux à Sudbury.

M. Stéphane Roy, soldat à Toronto, visite ses parents à Chelmsford.

Nouvelles de St-Jean-de-Brébeuf

Lundi le 6 mars à 7.30 p.m., un grand nombre de paroissiens de Brébeuf pour entendre le Rév. P. Emile Bouvier, s.j., de l'Université de Montréal, les entretenir sur les questions ouvrières et les unions. L'orateur fut suivi avec attention par le nombreux auditoire, qui a su apprécier la compétence du Rév. P. Bouvier. Mgr J.-H. Coallier, en termes choisis, remercia le conférencier et parla de l'extrême importance du problèm ouvrier dans notre région.

BINGO

Un bingo, organisé par un groupe de paroissiens, eut lieu jeudi le 9 mars au sous-sol de l'école Nolin. De nombreux et beaux prix furent distribués aux gagnants. Les recettes nettes furent de $120.95. Merci aux organisateurs ainsi qu'à tous ceux qui ont participé au succès de cette soirée. Le prochain bingo aura lieu lundi, le 24 avril et à cette occasion on fera un grand tirage d'objets d'une valeur totale de $75. Les billets du tirage seront en vente à partir du 20 mars.

DECES:

M. et Mme Joseph Robillard ont eu la douleur de perdre un bébé âgé de quelques semaines. Les funérailles eurent lieu samedi après-midi. Mgr J.-H. Coallier, P.D.V.F. officiait. A la famille éprouvée, l'"Ami du Peuple" offre ses sincères sympathies.

Les Enfants de Marie sont priées de ne pas oublier leur communion générale ainsi que leur réunion mensuelle dimanche prochain.

VA-ET-VIENT

M. Maurice Beauchamp de l'aviation canadienne, de retour de l'île Langara où il était stationné depuis quelques mois passe quelques jours chez sa mère, Mme G. Beauchamp.

MOULINS A COUDRE—M. Albert Leduc, de Sturgeon Falls, désire annoncer qu'il a un certain montant de machines à coudre neuves "Singer" à vendre ou à échanger. Adresse: B-52, Sturgeon Falls, Ont.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 6-8221

ON DEMANDE DES MAISONS
On veut des maisons pour nos clients canadiens-français, des lots aussi
Nous achèterons comptant et financeront nos clients qui demandent des termes
Appelez-nous — Nous parlons français
ROSS SMITH
Tél. 8-6792 113 Durham sud
Après les heures de bureau 8-8008

Théâtre CAPITOL Sudbury
Toute la semaine prochaine
MAGNIFIQUE FILM MUSICAL EN COULEURS
Thousand Cheers
30 vedettes et 3 bandes

Au GRAND
LE 16 - 17 - 18 MARS
SWINGSHIFT MAISIE — Ann Sothern
STRANGER FROM PECOS — Johnny Mack Brown
Aussi Caricatures et Chapitre 14 de la Série
LE 20 - 21 - 22 MARS
BROADWAY BILL — Warner Baxter, Myrna Loy
LADY BODYGUARD — Ann Shirley
Et dernières nouvelles mondiales

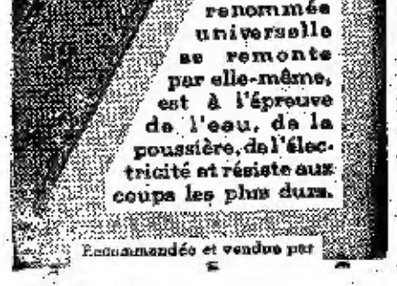

ROBERT BROWN
LIMITED
DIAMOND MERCHANTS AND OPTOMETRISTS
SUDBURY - COPPER CLIFF

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

PAIN Carload, frais et nourrissant 2 pour 15¢
KRAFT DINNER ..... pqt 19¢
FROMAGE CHATEAU ..... pqt ½ lb 21¢
SARDINES Brunswick ..... 2 btes 15¢
JUS DE TOMATES ..... gallon 49¢
FARINE Maple Leaf ..... 24 lbs 79¢
LAIT, Bordens, Carnation ou Libby's 2 btes 19¢
SAVON LUX ..... 2 mor. 11¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame 16 Elm est